

# «L'Algérienne, otage de contradictions»

Page 5



Ph > Mehdi B./J. A.

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3211 - Lundi 17 mars 2014 - Prix : 10 DA

Conseil national de la concurrence

## Les opérateurs privés se plaignent

Page 4

Election présidentielle

# Crédibilité et transparence, un défi à relever

Lire page 3



Ph > Mehdi B./J. A.

## Ghardaïa, la colombe piégée

Par Nadjib Stambouli

**P**lusieurs (3, 4, 8, selon les versions) morts, victimes d'agression par «objets contondants», doux euphémismes pour éviter les mots «couteaux», «poignards» et «sabres», il n'a pas fallu finalement attendre que le bilan macabre décline tout un génocide pour qu'enfin un Premier ministre descende à Ghardaïa. Par-delà les condoléances et la peine à évoquer la mémoire des malheureuses victimes, il faut bien se résoudre à conclure que l'heure est grave, d'autant plus que les répliques sismiques des émeutes tragiques de Ghardaïa risquent fort de ne pas rester confinées à la seule région du M'zab. Mais à chaque jour suffit sa peine, évitons donc de jouer aux oiseaux de mauvais augure, sans pour autant camper le rôle de l'expert en embargo, en vernissant le tableau, sous le classique et fallacieux prétexte d'évitement de l'alarmisme, avec la prétendue protection de l'image du pays, qui va avec. Avec des dizaines de magasins incendiés, dans le célèbre souk du centre-ville, fine fleur de cachet local et haut lieu du tourisme, du moins à une certaine époque, relance touristique que de tels actes renvoient aux calendes grecques, et surtout avec un décompte macabre, sachant que chaque mort de plus est un mort de trop, la formule «l'heure est grave» est non seulement appropriée, mais interpelle l'urgence de la sonnette d'alarme.

Suite en page 3

Trois morts et de nombreux blessés déplorés

# Grave escalade à Ghardaïa

● Le Premier ministre intérimaire Youcef Yousfi s'est rendu sur les lieux

Trois personnes ont trouvé la mort avant-hier suite aux échauffourées que connaît la ville de Ghardaïa. Pour dénoncer cette escalade, une imposante marche a été organisée hier matin par la population des différents quartiers vers le siège de la wilaya. Par ailleurs, le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, s'est rendu dans la ville du M'zab pour s'enquérir de l'évolution de la situation.

Lire page 2



Ph > D. R.

Pour récupérer ses parts du marché algérien

## «La France a intérêt à investir en mode coproduction»

Page 2

Centre culturel français de Tlemcen

## La mémoire de Jean Sénac et Tahar Djaout honorée

Page 13

Trois morts et de nombreux blessés déplorés

# Grave escalade à Ghardaïa

■ Trois personnes ont trouvé la mort avant-hier suite aux échauffourées que connaît la ville de Ghardaïa. Pour dénoncer cette escalade, une imposante marche a été organisée hier matin par la population des différents quartiers vers le siège de la wilaya. Par ailleurs, le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, s'est rendu dans la ville du M'zab pour s'enquérir de l'évolution de la situation.

Par Mustapha Chaouchi

Les trois victimes, âgées d'une trentaine d'années, ont été atteintes par des objets ferreux contondants. Deux ont succombé sur les lieux des échauffourées entre groupes de jeunes près du quartier de Hadj Messaoud, tandis que la troisième victime est décédée

**La Sûreté nationale réaffirme son engagement «Protéger les individus et les biens»...**

DES CADRES de la Sûreté nationale ont réaffirmé, hier à Alger, leur engagement à protéger les biens et les droits de tous les individus à accueillir les citoyens dans les meilleures conditions, à les orienter et à prendre en charge leurs doléances. Lors d'une rencontre organisée par le Forum de la Sûreté nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe des droits de l'Homme, le 16 mars, le commissaire à la direction de la Police judiciaire, Ferhi Abdelatif, a indiqué que le secteur de la sûreté s'engageait à «protéger les droits des individus suspects, dès leur conduite au poste de police jusqu'à leur comparution devant le juge». «La garde à vue est soumise au contrôle administratif et judiciaire et le procureur de la République est habilité à inspecter les cellules de détention pour s'enquérir de la situation des individus arrêtés», a-t-il précisé. Par ailleurs, les participants à la rencontre ont souligné que le secteur avait donné «des instructions rigoureuses pour une gestion démocratique des rassemblements dans le cadre de l'application de la loi qui interdit l'occupation des espaces publics», sans l'usage de la force et dans le respect des droits de l'Homme. Naima Amimour, enseignante à la faculté de droit à l'université d'Alger, a évoqué dans sa communication la nouvelle charte arabe des droits de l'Homme, qui vient après celle de 1994 qui n'a pas «suscité l'intérêt des pays arabes en ce temps-là». La nouvelle charte arabe des droits de l'Homme est entrée en vigueur en 2004. Elle a été signée au départ par sept pays arabes y compris l'Algérie. Le texte comprend 53 articles portant sur plusieurs thèmes liés aux droits de l'Homme, «en prenant en considération les spécificités culturelles, sociales et religieuses des pays arabes», a-t-elle soutenu. Elle a enfin indiqué que certains pays arabes, où prévaut une situation interne difficile, n'ont pas appliqué les articles de la charte relatives à la protection des droits de l'Homme.

O. B.



Le Premier ministre intérimaire s'est rendu sur les lieux



Ph./D. R.

suite à ses blessures à l'hôpital Trichine de Ghardaïa. Un blessé touché également dans ces heurts en début de soirée est dans un état critique. C'est dans ce contexte d'ailleurs que le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, s'est déplacé tard dans la soirée d'avant-hier à Ghardaïa pour s'enquérir sur place de l'évolution de la situation et prendre des mesures appropriées pour mettre fin aux douloureux événements que connaît la ville. M. Yousfi était accompagné dans cette visite du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, et du représentant du directeur général de la Sûreté nationale. Une impo-

sante marche de la population de différents quartiers de Ghardaïa a été observée pour «dénoncer les crimes perpétrés». Les marcheurs ont convergé vers le siège de la wilaya, où ils ont observé un sit-in, scandant des slogans appelant à la justice et à «l'application de la loi à l'encontre des criminels à l'origine des troubles qui secouent la ville». Des représentants des manifestants ont été reçus par M. Yousfi, qui les a longuement écoutés et s'engageant à répondre à leurs doléances, dont «l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités de chacun et le règlement durable de cette situation conflictuelle». Il affirmé que l'Etat «contribuera à la réhabilitation des biens endommagés lors de ces événements et à

atténuer ainsi la souffrance des citoyens touchés». Un important dispositif sécuritaire a encadré cette marche pour prévenir tout débordement. Pour rappel, dix-neuf personnes présumées impliquées dans ces affrontements et actes de vandalisme et de pillage qui ont touché les différents quartiers des communes de Ghardaïa et de Bounoura ont été interpellées par les forces de l'ordre en flagrant délit. Le wali a assuré que des renforts sécuritaires ont été déployés à travers l'ensemble de la vallée du M'zab «pour s'interposer entre les parties en conflit, éviter les affrontements et veiller à la sécurité des personnes et des biens». Au cours de ces heurts violents qui ont semé la panique au sein de la population et qui

se poursuivent depuis jeudi, les groupes de jeunes se sont affrontés à coups de jets de pierres, de cocktails Molotov et autres produits inflammables. De nombreux commerçants tentent de sauver, au risque de leur vie, leurs magasins. Entre décembre et février, de précédents affrontements entre Chaâmbas et Mozabites avaient déjà fait au moins quatre morts parmi les Mozabites et plus de 200 blessés. Les heurts ont commencé mercredi soir, quand certains membres des 200 familles mozabites du quartier mixte de Hadj Messaoud qui avaient dû quitter leurs maisons en janvier ont décidé de rentrer chez eux pour faire un état des lieux.

M.C.

Pour récupérer ses parts du marché algérien

## «La France a intérêt à investir en mode coproduction»

Pour la première fois depuis l'indépendance, la France a perdu en 2013 sa place de premier fournisseur de l'Algérie au profit de la Chine, ce qui a suscité une véritable inquiétude au sein des dirigeants français qui ont multiplié leurs visites ces derniers mois dans l'espoir de reconquérir des parts du marché algérien. Pourtant, il semblerait que ce fait inédit «ne soit pas une fatalité» pour les opérateurs français, en ce sens où de nombreuses opportunités d'investissement en Algérie sont à exploiter.

Lors d'un colloque co-organisé avant-hier à Paris par la Commission juridique Paris-Alger et l'Association Euro-Maghreb des avocats de Droit des affaires, l'économiste algérien, Fetah Ouzzani, cité par l'APS, se basant sur des résultats d'une analyse de la relation économique franco-algérienne relative aux inves-

tissements étrangers en Algérie, a considéré que cette situation ne pouvait être «une fatalité» pour les opérateurs économiques français intéressés par le marché algérien. «Bien au contraire, dirait-il, dans plusieurs secteurs les opérateurs français ont plutôt intérêt à investir en Algérie en mode coproduction». Mieux. Ces derniers pourraient même «être compétitifs dans toute la région Afrique-Moyen-Orient et Amérique latine», soulignera l'économiste. Dans cette lignée, le président du réseau REAGE (Réseau des Algériens des Grandes Ecoles), mettant en relief sa jeunesse qui représente plus de 65% de la population et ses cadres estimés à plus de 3 millions dont 15% à l'étranger, il évoquera les principaux indicateurs de l'économie algérienne. Mettant en exergue les avantages comparatifs qu'offre la marché algérien et citant des chiffres

de la balance commerciale, où la facture des importations algériennes en constante augmentation, il indiquera qu'un grand nombre de produits et services peuvent être assurés en Algérie par des entreprises mixtes algéro-françaises à destination de plusieurs marchés de la région en plus du marché local. En ces termes, il dira : «De nombreux secteurs où l'Algérie bénéficie d'avantages comparatifs constituent une véritable opportunité pour faire du pays une réelle plateforme industrielle pour les investisseurs étrangers désirant se positionner en Algérie pour prendre des options dans l'espace économique euro-africain en pleine émergence». Aussi, le directeur du cabinet QoSMIC, conseil en stratégie de développement, enchaînant sur cette question, passera pour sa part en revue quelque 14 filières jugées prioritaires du secteur industriel

algérien et présentera l'état d'avancement des principaux autres secteurs, notamment l'agroalimentaire, la finance et assurance, le tourisme, le transport, la formation et la construction.

En effet, en janvier 2014, la Chine s'est classée en tête des pays fournisseurs de l'Algérie. Selon les chiffres du Cnis (Centre national de l'informatique et des statistiques) relevant des Douanes algériennes, portant sur le commerce extérieur de l'Algérie en janvier 2014, les importations algériennes en provenance de Chine se sont chiffrées à 589 millions de dollars contre 573 millions de dollars en provenance de France. Ceci étant, même si l'écart n'est apparemment pas important entre les deux pays, il n'en demeure pas moins que sur ce plan la concurrence est rude.

Lynda Naili Bourebrab

Election présidentielle

# Crédibilité et transparence, un défi à relever

■ Les autorités administratives misent surtout sur l'impartialité qui est le gage de la crédibilité des élections présidentielles du 17 avril.

Par Yazid Madi

Les préparatifs en prévision des élections présidentielles du 17 avril est le thème d'actualité de ces derniers jours. Ainsi, maintenant que le Conseil constitutionnel a rendu la liste finale des candidats retenus à cette course présidentielle, le débat est depuis orienté sur les préparatifs de cette échéance électorale.

Si la campagne électorale occupe une grande place aussi bien chez les candidats que l'administration, la surveillance et l'encadrement de ce scrutin ne sont pas en reste.

C'est dans cette optique que le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Ahmed Adli, a insisté, avant-hier à Tipasa, sur le respect de tous les aspects techniques pour ne pas entacher la crédibilité et l'impartialité de l'élection présidentielle du 17 avril prochain. «L'administration se doit d'assurer le volet matériel de cette élection, en garantissant toutes les conditions logistiques et sécuritaires», a indiqué ce responsable qui présidait une rencontre régionale consacrée à la préparation de l'élection présidentielle.

Il a souligné, à cet égard, l'impératif de mettre tous les moyens, matériel et technique, à la disposition des commissions communales et de wilayas de supervision de l'élection présidentielle, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'étudier, en temps réel, tous les recours, en les faisant suivre d'une réponse écrite, qui permettra au candidat de constituer un dossier légal auprès du tribunal administratif. Adli a également appelé l'administration à se conformer au devoir de réserve et d'impartialité



envers tous les candidats et les partis durant cette élection. Par ailleurs, les wilayas qui n'ont pas encore achevé la distribution des cartes d'électeurs ont été instruites de constituer des équipes qui feront du porte-à-porte, en vue de sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'accomplir leur devoir électoral. Des chefs de daïra et des responsables des directions de la réglementation et des affaires générales (Drag) de 15 wilayas du pays ont pris part à cette réunion, inscrite au titre d'une série de rencontres régionales, initiées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. S'agissant des actions politiques s'inscrivant dans le cadre de cette élection, le président du MSP, Abderrezak Mokri, a appelé à la formation d'un «front de partis» afin, dit-il, de «changer

le système après l'élection présidentielle». Mokri a indiqué, au cours d'une rencontre avec les militants de sa formation politique tenue à l'occasion du renouvellement du bureau de wilaya, que le but de ce «front sera de rassembler tous les partis qui œuvrent à changer le système par des moyens pacifiques».

Le leader du MSP a conclu en appelant les candidats à l'élection présidentielle à se retirer de la course, car, selon lui, les résultats sont connus d'avance.

De son côté, la candidate à la prochaine élection présidentielle, Louisa Hanoune, a estimé que «le 18 avril prochain marquera le début d'une nouvelle ère et d'une nouvelle démocratie». La secrétaire générale du PT a souligné la nécessité de «faire barrage à tous les plans et tentatives visant

à entraîner le pays dans l'anarchie». «Le PT ne restera pas à l'écart lors de la prochaine présidentielle mais sera un sérieux concurrent pour tous les candidats, à travers une campagne électorale basée sur les idées, loin des fausses promesses et de l'achat des consciences, tout en s'engageant à défendre l'entité de la nation algérienne pour l'édification d'une véritable démocratie», a-t-elle souligné. Par ailleurs, Louisa Hanoune a appelé le Premier ministre par intérim et le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à l'installation de la commission chargée de la surveillance des élections par les représentants des six candidats, pour ne pas laisser place aux conflits.

Y. M.

## Le PLJ participe, mais avec un «vote blanc»

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) a décidé de participer à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a indiqué dimanche un communiqué de cette formation politique.

«Le bureau national élargi du PLJ s'est réuni à Alger le 14 mars (...) et après un large débat, il a décidé de participer au scrutin du 17 avril prochain, étant convaincu que le vote est un droit politique fondateur de l'Etat de droit», a indiqué un communiqué du parti

que président Mohamed Saïd Oubelaid.

Le PLJ a appelé à «un vote blanc après avoir constaté la détermination du régime à reconduire le statu quo», ajoutant que «cette attitude signifie l'adhésion au processus démocratique, mais rejette la démarche et les conditions proposées pour son approfondissement».

Par ailleurs et s'exprimant sur les incidents de Ghardaïa, le bureau national du PLJ a

lancé un «appel aux sages, à la société civile de Ghardaïa et à l'ensemble des patriotes pour s'impliquer davantage dans l'extinction du feu».

Le PLJ a en outre «rendu hommage» à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour «les mesures disciplinaires prises contre les policiers responsables d'atteinte aux citoyens» à Ghardaïa.

K. L.

## Mokri appelle à un «front de partis»

### «Changer le système après la présidentielle»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a appelé, samedi à Bordj Bou-Arréridj, à la formation d'un «front de partis» afin de «changer le système après l'élection présidentielle».

Le président du MSP a indiqué, au cours d'une rencontre avec les militants de sa formation politique tenue à l'occasion du renouvellement du bureau de wilaya, que «le but de ce front sera de rassembler tous les partis

qui œuvrent à changer le système par des moyens pacifiques».

Insistant sur le fait que le changement doit intervenir «pacifiquement», M. Mokri a déclaré que sa formation politique «appelle à un dialogue national transparent».

Il a ajouté que son parti rejette la «politique du fait accompli» et «ne permet pas que le front intérieur soit déstabilisé». Il n'est pas question, selon lui, de «revenir aux années

1990, lorsque l'Algérie avait perdu sa souveraineté sous la pression du Fonds monétaire international».

Le président du MSP a conclu son intervention en appelant les candidats à l'élection présidentielle à «se retirer de la course», car, selon lui, «les résultats sont connus d'avance».

APS

## EDITO

### Ghardaïa, la colombe piégée

Suite de la page une

Hier, la foule est sortie et a marché pour marquer son rejet contre ces actes condamnables, mais aussi pour exprimer sa colère et son indignation contre la passivité des pouvoirs publics. A ce sujet, il est vrai que des efforts ont été consentis, mais le fait même que la flamme qui couvait sous les cendres se rallume et embrase à nouveau la pulsion d'émeute, cette fois encore plus meurtrière, est en soi un aveu d'échec à inscrire au passif des autorités. Tout n'a été finalement que coups d'épée dans l'eau, même si l'intention était sincère d'injecter le calme dans cette ville qui, on a tendance à l'oublier, même si la population est connue pour son pacifisme, n'en est pas à son premier conflit, les premiers heurts ayant eu lieu il y a une vingtaine d'années. Tout le dispositif s'est au final avéré vain, des énormes renforts de police et de gendarmerie déployés il y a quelques semaines sur les lieux, à la radiation des policiers coupables d'agissements condamnables en passant par les multiples arrestations d'une part, et de l'autre, les appels au calme des personnalités (même si à notre sens, ils auraient pu faire plus), tout ça n'a pu mettre fin à la résurgence des violences, et de plus belle de surcroît. Ghardaïa, qui semble désormais avoir usurpé le qualificatif de ville où règnent calme et sérénité, espace où chacun vaque à ses occupations commerciales, artisanales ou agricoles, s'est transformée en un véritable chaudron, et ce ne sont pas, comme en pareils cas, les souffleurs sur le feu qui manquent à l'appel. En effet, même si la mal vie, la misère, le chômage, sur fond de conflit ethnique entre Chaâmba et Mozabites (rivalités qu'ignorer totalement équivaldrait cacher le soleil avec un tamis), éléments à ajouter à l'intrusion des éléments du grand banditisme local (eh oui !), à commencer par les narcotrafiquants, expliquent le fonds de ce désastre, les manipulations et récupérations sont également partie prenante de son exaspération. Ghardaïa est une bombe à retardement, qui n'a pas totalement explosé, mais dont on voit déjà les premières étincelles. Il faut tuer dans l'œuf la tentation de contamination. Et là, «tuer» n'est pas synonyme de réprimer, mais au contraire, signifie dialoguer, autant que dialoguer se peut. Mais pour faire asseoir tout le monde à la table de la réconciliation, encore faut-il connaître les forces en présence.

N. S.

Conseil national de la concurrence

# Les opérateurs privés se plaignent

■ Le président du Conseil national de la concurrence, Amara Zitouni, a indiqué que depuis son installation six requêtes ont été reçues, la plupart porte sur le non-respect du droit en la matière.



Ph. &gt; D. R.

Par Ahcène H.

Les opérateurs privés se plaignent des pratiques illégales de certaines entreprises en matière de concurrence. «Depuis l'installation officielle de la nouvelle composante du Conseil national de la concurrence, nous avons reçu six nouvelles requêtes de la part d'opérateurs privés qui se plaignent des pratiques illégales de certaines entreprises en matière de concurrence», a-t-il déclaré. Les pratiques restrictives de concurrence relevées, a-t-il poursuivi, concernent la commercialisation de l'automobile (poids lourds), des produits

lubrifiants, du ciment et des fournitures scolaires. Cette institution qui n'a pas activé pendant plusieurs années, a hérité de 22 dossiers et s'apprête à statuer prochainement sur une quinzaine d'affaires. Cette institution a pour principale mission de favoriser et de garantir, par tous moyens utiles, la régulation efficiente du marché et arrêter toute action ou disposition de nature à assurer le bon fonctionnement de la concurrence et à promouvoir la concurrence dans les zones géographiques ou les secteurs d'activité où la concurrence n'existe pas ou est insuffisamment développée. Selon M. Zitouni, le Conseil rendra bientôt

sa décision sur deux saisines dont celle relative à la commercialisation du ciment. Interrogé sur les délais de traitement des dossiers, le président de cette institution a précisé que le conseil est tenu d'appliquer la loi imposant une procédure assez complexe qui dure huit mois minimum. «Nous ne pouvons pas répondre du jour au lendemain car nous sommes tenus par les mêmes procédures appliquées au niveau des juridictions afin de garantir les droits des opérateurs et d'aboutir à un procès équitable», a-t-il expliqué. En plus, le Collège du conseil n'a pu se réunir qu'en juillet 2013 après la promulgation du décret

de nomination de ses membres et la prestation de serment de ses rapporteurs et enquêteurs, a-t-il fait remarquer. «Actuellement, le conseil est en phase de redémarrage. Nous essayons de résoudre quelques problèmes liés à des difficultés matérielles et humaines et aux contradictions et incohérences des textes qui nous régissent», a-t-il encore ajouté. Par ailleurs, le conseil est audité depuis janvier dernier par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cet examen, demandé par l'Algérie, consistera à «soumettre la législation et la réglementation internes régis-

sant la concurrence à des experts internationaux en vue d'identifier les insuffisances et proposer des mesures adéquates pour les rendre conformes aux normes et standards internationaux en la matière», a précisé le même responsable. Afin de mettre en exécution ce processus qui va durer un à deux ans, le conseil a déjà tenu en janvier et février deux rencontres. Une troisième rencontre sera organisée à Alger les 12, 13 et 14 mai prochain. Il s'agit d'un atelier thématique auquel participeront des experts américains, français, belges, tunisiens et marocains.

Ahcène H.

Projet de décharge publique contrôlée près de leur quartier

## Des habitants de Réghaïa protestent et maintiennent leur refus

Les habitants des quartiers de Djaafri et Bensaïdane, dans la commune de Réghaïa (est d'Alger), ont maintenu dimanche leur refus du projet de décharge publique contrôlée, lors d'une rencontre qui a tourné à la protestation avec une délégation du ministère de l'Environnement, a constaté un journaliste de l'APS. Cette réunion, qui était centrée sur l'explication aux habitants de ces quartiers des objectifs de ce centre d'enfouissement technique (CET), organisée au cinéma «El Bey» de Réghaïa, avait regroupé quelque 250 personnes de ces quartiers, deux cadres du ministère et la directrice gérant les CET de la wilaya d'Alger. Le représentant du comité de quartier, Seddiki Ali, a

indiqué à l'APS : «Nous maintenons la protestation pacifique contre ce projet jusqu'à son annulation». Il s'est cependant «démarré des actes de vandalisme commis contre des équipements de la SNTF». Selon lui, «il n'y pas eu d'enquête de commodo et incommodo, ni d'étude d'impact. La réglementation n'a pas été respectée dans le lancement de ce projet». Des individus avaient la semaine dernière déboulonné des poteaux de caténaires de la voie ferrée en face du quartier de Bensaïdane, bloquant automatiquement la marche des trains électriques de la ligne Alger-Thénia. Des équipes techniques de la SNTF avaient été envoyées sur place pour rétablir la circulation des trains, alors que la direction avait évoqué dans un communiqué «un acte de malveillance commis sur les installations ferroviaires entre Réghaïa et Corso». «Aujourd'hui, les habi-

tants de ces deux quartiers sont venus pour dire non à ce projet», a indiqué Seddiki. Les habitants de ces quartiers avaient empêché, dans une salle de cinéma pleine à craquer, la tenue de cette rencontre et les représentants du ministère de l'Environnement de leur expliquer la nature de ce projet. Sur place à Bensaïdane, à deux kilomètres du chef-lieu de Réghaïa, sur la voie ferrée saccagée la semaine dernière, une dizaine de poteaux supportant les caténaires vandalisés gisent toujours par terre, alors que ceux fonctionnels ont été littéralement

soudés au sol, pour éviter qu'ils ne soient de nouveau déboulonnés. Une présence discrète de gendarmes est maintenue sur ce site. Le chef du projet de ce CET a indiqué par ailleurs qu'un ordre de service d'arrêt des travaux lui a été notifié par le ministère. «Le troisième depuis 2011», a-t-il dit. Le projet de ce CET, qui a connu plusieurs suspensions, a été lancé en 2006, et les habitants de ces quartiers manifestent depuis décembre 2012 pour son annulation ou sa délocalisation loin de la ville. Par ailleurs, les trains tractés par des locomotives fonctionnant au

diesel circulent toujours entre Alger et les grandes villes de l'Est. Les habitants de Thénia sont ainsi obligés de prendre ces trains, à défaut des trains électriques desservant la banlieue Est d'Alger. Le trafic ferroviaire dans la banlieue «Est» d'Alger connaît depuis fin décembre 2013 des perturbations en raison du blocage récurrent de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso par des habitants qui protestent contre ce projet d'implantation d'une décharge contrôlée (CET) en face de leurs habitations.

Affaf Ch./APS

Barrages

## Taux de remplissage à un niveau appréciable

L'exploitation à travers le pays a atteint 80,4% à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas, apprend-on hier auprès du ministère des Ressources en eau. L'apport supplémentaire en eau enregistré a dépassé 192 millions de mètres cubes (m<sup>3</sup>), précise un communiqué du ministère qui souligne que les averses de vendredi et samedi derniers ont «relevé le

volume global stocké à 5 milliards 500 millions de m<sup>3</sup> pour porter le taux national de remplissage des barrages à 80,4%». Suite à ces précipitations, 24 barrages sur les 70 en exploitation à l'échelle nationale, affichent un taux de remplissage à 100% et dont une douzaine sont situés dans l'est du pays. Il s'agit notamment des barrages de Hammam Boughrara (Tlemcen), Chelif et Kerrada (Mostaganem), Tilesdit (Bouira), Taksebt

(Tizi-Ouzou), Kissir (Jijel), Gargar (Relizane), Beni Haroun (Mila) et Mexa (El-Tarf). Cette situation confortable permet d'aborder les deux prochaines années avec plus d'aisance dans la réserve, pour garantir l'alimentation en eau potable des populations et assurer un volume d'eau suffisant pour le besoin des agriculteurs des grands périmètres irrigués, affirme-t-on de même source.

O. Gh.

La P<sup>r</sup> Bouthiena Cheriet aborde «la femme et la citoyenneté»

# «L'Algérienne, otage de contradictions»

■ Contrairement à ce qu'on peut imaginer à propos de son émancipation et de ses acquis, l'Algérienne a un long chemin à faire. La P<sup>r</sup> Bouthiena Cheriet estime même qu'il y a danger en la demeure, que nous sommes loin des lois qui reconnaissent la citoyenneté et qu'il y a ambiguïté et contradiction dans ces textes.



Ph. B. El Mehdi/A.A.

Par Yasmine Ayadi

Dans le cadre de ses activités culturelles, le Club Inner Wheel d'Alger a organisé avant-hier, à l'hôtel El Aurassi, une rencontre ayant pour thème «La femme algérienne et la citoyenneté». La conférence s'est déroulée en présence de plusieurs femmes représentant les différentes institutions ainsi que le mouvement associatif. Dans son allocution, la présidente de Club inner wheel, M<sup>me</sup> Mouri Zazia, a donné un aperçu sur le club et présenté ses activités qui s'inscrivent dans le cadre de la solidarité et le dévouement pour l'autre. Le Club Inner Wheel organise, entre autres, des rencontres et des galas de charité en faveur des enfants handicapés, nécessaires ainsi que pour la condition féminine. Cette conférence, qui coïncide également avec la célébration de la Journée internationale de la femme, a été animée par le Professeur en science de

l'Education, M<sup>me</sup> Bouthiena Cheriet. Abordant le thème de «la femme algérienne et la citoyenneté», le P<sup>r</sup> Chriet n'est pas allée avec le dos de la cuiller pour aborder le parcours des lois promulguées depuis l'indépendance. On comprendra d'emblée qu'en Algérie ce n'est pas la femme qui est complexe mais plutôt les lois la concernant. Des contradictions, des ambiguïtés et des trompe-l'œil à profusion. Le P<sup>r</sup> Chriet, également ex-ministre de la Condition féminine, a longuement décortiqué le vide juridique concernant les lois en rapport avec les droits des femmes ainsi que les contradictions qui les caractérisent. Pour la conférencière, la femme algérienne demeure prisonnière des mentalités dans une société traditionaliste malgré cette image qui donne l'impression que les Algériennes ont atteint une vie moderne et jouissent de leurs droits. «Depuis l'indépendance, les politiques n'ont pas été pour l'émancipation de la femme. Au niveau idéologique, il

y a toujours eu des contradictions», a-t-elle avancé. L'oratrice souligne qu'au niveau des discours politiques, il y a eu toujours des oppositions. Le Colonel Boumediene, citera-t-elle comme exemple, avait des discours signifiant aux femmes (pas aux hommes) qu'il y avait une société traditionnelle à préserver. Il n'y avait pas seulement des contradictions entre les discours officiels et la réalité mais dans les discours eux-mêmes, a-t-elle relevé. Pourtant, s'exclame-t-elle, les discours officiels durant la guerre de Libération étaient clairs. Il y a toujours eu une place pour la femme, elle avait son rôle durant la guerre. Ce qui laisse comprendre qu'il y a eu régression depuis l'indépendance. «Les moujahidate avaient la fierté de ne pas se mettre dans la situation de demandeur», ajoutera-t-elle, comme pour sous-entendre que l'Algérienne d'aujourd'hui à un autre combat à mener pour arracher ses droits, citant des exemples historiques de femmes

guerrière et rebelles à l'exemple de Kahina et Lala Ftama N'soumer. Evoquant le code de la famille adopté dans les années 80, le P<sup>r</sup> Chriet indiquera qu'il a été fait dans un Etat qui se voulait moderniste, mais «le modèle n'est ni moderniste ni traditionaliste, il y a une ambiguïté idéologique. Mais pas seulement, car cette promulgation rétrograde a eu lieu 22 ans après l'indépendance, il y a eu hésitation...». L'oratrice ira plus loin dans son analyse. Ce n'est pas seulement la volonté politique et le vide juridique qui posaient problème mais également l'inspiration ou plutôt la mauvaise interprétation de la charia. Charia ou mœurs traditionnelles? Telle est l'interrogation qui remet en question ce qui a été fait en faveur de la femme en apparence, mais qui dans le fond lui assure la malvie et l'empêche de mener sa vie librement et tranquillement. L'on déduit de l'intervention du P<sup>r</sup> Bouthiena Cheriet, longuement applaudie et saluée à la fin, que le poids

des mœurs et la religion sont aussi fatals et dangereux que tous les pièges des discours politiques et les vides juridiques. Du chemin reste à faire, en fait, malgré les acquis enregistrés jusque-là. Du chemin reste à faire sans le moindre doute, car l'assistance qui a pris part à cet événement, expertes et cadres d'un niveau appréciable de la société, ont fait part de ce qu'elles ou leurs proches subissent au nom de la religion et des mœurs de notre société. Qu'en est-t-il alors des misères des femmes qui n'ont pas atteint ce niveau? Y. A.

## Nouveau service exclusif de Ooredoo accessible partout dans le monde

**STORM**, le 1<sup>er</sup> service en Algérie pour recharger une ligne téléphonique ou payer une facture Ooredoo sur le net avec une carte CIB. Ooredoo continue d'innover et d'enrichir la vie de ses clients et lance eStorm sa solution exclusive, gratuite et sécurisée d'achat de crédit téléphonique sur internet avec une Carte interbancaire CIB. A la faveur d'un partenariat entre Ooredoo et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), les clients détenteurs d'une Carte Interbancaire (CIB) de toutes les banques activant en Algérie peuvent acheter en toute sécurité du crédit grâce à eStorm en quelques clics et à partir d'un montant de 200 DA, en se connectant sur le site internet [www.ooredoo.dz](http://www.ooredoo.dz) depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ou bien en se connectant directement et gratuitement sur le site [www.estorm.ooredoo.dz](http://www.estorm.ooredoo.dz) depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Le crédit acheté peut être utilisé pour les communications ou le paiement des factures des lignes Ooredoo seulement. L'opération d'achat de crédit via eStorm est sans frais supplémentaires. Elle garantit la confidentialité des données bancaires du client et bénéficie du label de sécurité de la Satim.

Avec eStorm, Ooredoo assure un accès simple, facile et pratique partout dans le monde, à son service de rechargement électronique nécessitant juste un accès internet. Pour rappel, le lancement du service eStorm entre dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée en février dernier entre Ooredoo et Gulf Bank Algeria (AGB) portant sur le paiement en ligne de produits et services.

Salem K.

Communiqué

Afin de mettre fin aux actes de falsification

## Le registre du commerce électronique opérationnel

Le registre du commerce électronique a été lancé hier, dans une première phase au niveau d'Alger, avec pour objectif essentiel de moderniser les services du Centre national du registre du commerce (CNRC) et de mettre fin aux actes de falsification des extraits du registre.

L'introduction du nouveau document qui concernera, dans une phase d'essai, les nouveaux registres du commerce au niveau de la capitale permettra notamment, selon le ministre du Commerce Mustapha Benbada, de «limiter les cas de falsification de ce document et d'assainir le fichier national des fraudeurs».

«La solution a été fournie par un partenaire finlandais présent dans plus d'une trentaine de pays et qui va nous accompagner dans la formation des ingénieurs du CNRC. C'est un procédé hautement sécurisé et infalsifiable», a déclaré le ministre, en marge du lancement officiel du projet.

En format papier, le nouveau registre est doté d'un code crypté sur l'extrait du document délivré à Alger, a-t-on expliqué. Il sera généralisé à toutes les wilayas du pays à par-

tir de juin prochain. Mais dès le mois de décembre, le registre du commerce sera sous format de carte PVC, après l'adaptation du dispositif législatif et réglementaire pour introduire le traitement numérique et les services en ligne dans la gestion du registre du commerce.

La troisième étape verra le lancement, progressif du registre du commerce électronique en carte à travers toutes les wilayas.

Les détenteurs de l'actuel registre du commerce vont pouvoir bénéficier du nouveau registre à partir du début 2015, a encore souligné M. Benbada.

L'opération du lancement de ce nouveau document a été marquée par la remise de registres du commerce électroniques à deux opérateurs, en présence des ministres de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Dourdour, et celui du Développement de l'Industrie et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounés.

«Cette nouvelle formule du registre du commerce est dotée d'un symbole graphique comportant des données cryptées qui peu-

vent être lues par tous les périphériques mobiles pour vérifier les informations contenues sur l'extrait du registre du commerce», a expliqué Rafik Chitti, directeur général du CNRC.

«L'arrivée opportune de la 3G en Algérie constitue un atout majeur qui consolidera l'exploitation de cette solution en permettant la consultation et la vérification, en temps réel, des informations relatives au titulaire de l'extrait du registre du commerce», ajoute-t-il.

Cette solution est désormais utilisable dans les opérations de contrôle qui peuvent accéder directement à la banque de données du CNRC afin d'y puiser l'information relative aux commerçants.

Le registre électronique a été élaboré par le ministère du Commerce et le CNRC, en collaboration avec le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, pour un budget de 49.9 millions DA.

A fin février 2014, l'Algérie comptait 1 695 814 commerçants inscrits au registre du commerce.

Salon de l'automobile d'Alger

# Conjoncture difficile pour les concessionnaires

■ L'année 2013 a été marquée par des baisses de 30 à 50% des volumes des ventes.



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Akli T.

Les concessionnaires automobiles ne trouvent pas leur compte. La 17<sup>e</sup> édition du Salon international de l'automobile d'Alger (SIAA) se tient dans une conjoncture jugée «difficile» par les concessionnaires sur fond d'une tendance à la baisse de la demande en Algérie et des perspectives moroses sur le marché mondial. L'année 2013 a été marquée par des baisses de 30 à 50% des volumes des ventes, ont affirmé à l'APS les représentants des principales marques en marge de cette manifestation économique et commerciale (12-22 mars au Palais des expositions). Les différentes formules d'acquisition de logements lancées par le gouvernement, les promotions immobilières, combinées à la fin des augmentations et des rappels versés en 2012 et dont ont bénéficié un grand nombre de citoyens, semblent avoir impacté la demande des véhicules, expliquent ces responsables. Ces derniers souhaitent, sinon une reprise de la demande à court terme, du moins une stabilité du marché pour maintenir le business. Après le «boom» de l'année 2012 au cours de laquelle 568 610 véhicules (+45,7%) ont été importés en Algérie pour une valeur de 514,43 mil-

liards DA, le marché s'est contracté en 2013 et «la tendance se poursuivra encore cette année», prédisent les analystes. Cette chute s'est encore confirmée en janvier dernier, durant lequel les importations de voitures ont baissé de 50% pour totaliser 23 682 unités par rapport au même mois de l'année dernière, période durant laquelle l'Algérie avait importé 47 858 véhicules. Selon les chiffres des Douanes, les importations ont atteint 382 millions de dollars contre près de 607 millions de dollars le même mois en 2013, soit une baisse de 37%. Les importantes remises offertes à l'occasion de ce Salon, atteignant parfois 350 000 DA, les placards publicitaires réservés dans la presse écrite et la télévision, mettant en exergue les qualités des voitures et les délais de livraison, longtemps décriés par les acheteurs, expliquent la préoccupation des constructeurs face à la baisse constante de la demande dans un marché autrefois florissant. Autre signe de la conjoncture difficile que traverse le marché, une affluence tout juste moyenne a été enregistrée au quatrième jour du Salon avec une légère tendance à la baisse par rapport à la précédente édition, a-t-on constaté. Cette année, la programmation du Salon avec la période cruciale des examens scolaires, explique en partie la baisse des fre-

quentations avec une météo défavorable durant le week-end dernier. Lors de cette édition, les concessionnaires multiplient les techniques de vente pour attirer les clients et réaliser le maximum de ventes et écouler les stocks. Parmi les outils de marketing utilisés, la distribution des brochures aux visiteurs pour les orienter vers les stands des exposants, et les cadeaux offerts pour tout achat de véhicule. D'autres concessionnaires vont plus loin en proposant aux clients de prendre en charge la taxe sur les véhicules neufs qui dépasse 70 000 dinars pour les moins chers. C'est que les temps sont durs pour les concessionnaires et les ventes de véhicules par facilités de paiement qui ont fait leurs beaux jours en 2005, font désormais partie du passé. Certains constructeurs s'attendent à traverser une zone de turbulence au cours des années à venir, surtout avec les nouvelles règles que les pouvoirs publics envisagent d'introduire afin de réglementer ce marché et encourager l'investissement dans la fabrication.

## Volonté d'assainir le marché de l'automobile

En effet, le gouvernement compte obliger désormais les concessionnaires et les importateurs de véhicules à investir s'ils

veulent continuer à exercer, ce qui de l'avis des spécialistes, va «faire bouger les choses». Les investissements qui seront réalisés dans ce cadre peuvent bénéficier des avantages accordés dans le cadre de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). D'ailleurs, un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation. Un groupe de travail composé d'un représentant des ministères du Commerce, des Finances, du Développement industriel et de l'Energie et des Mines, installé suite à une instruction du Premier ministre prend en charge la révision du décret. L'autre aspect qui mérite d'être relevé dans ce Salon reste le caractère commercial qu'a pris résolument l'exposition au fil des ans. Sous d'autres cieux, les Salons de l'automobile sont destinés seulement à dévoiler les nouveaux modèles alors qu'au Salon d'Alger, la vente sur place de véhicules et le paiement «cash» est monnaie courante. Ce phénomène a été relevé à maintes reprises par la Safex et l'Association des constructeurs automobiles (AC2A) qui coorganisent l'évènement.

A. T./APS

Détrônée par la Chine

## La France perd sa première place de fournisseur de l'Algérie

La France a perdu en 2013 sa place de premier fournisseur de l'Algérie au profit de la Chine, a affirmé samedi à Paris l'économiste algérien, Fetah Ouzzani, estimant que ce fait inédit «n'est pas une fatalité». Livrant les résultats d'une analyse de la relation économique franco-algérienne, lors d'un colloque sur les investissements étrangers en Algérie, il a considéré que le fait pour la France d'avoir perdu sa 1<sup>re</sup> place de fournisseur de l'Algérie au profit de la Chine «n'est pas une fatalité». «Bien au contraire, dans plusieurs secteurs, les opérateurs français ont plutôt intérêt à investir en Algérie en mode co-production. De cette façon, ils deviendraient compétitifs dans toute la région Afrique-Moyen

Orient et Amérique latine», a-t-il affirmé lors du colloque, co-organisé à Paris par la Commission juridique Paris-Alger et l'Association Euro-Maghreb des avocats de Droit des affaires. Le président du réseau REAGE (Réseau des Algériens des Grandes Ecoles) a évoqué, à cet effet, les principaux indicateurs de l'économie algérienne, mettant en relief sa jeunesse (plus de 65% de la population) et ses cadres (plus de 3 millions dont 15% à l'étranger). Se basant sur des chiffres de la balance commerciale, où la facture des importations est en constante augmentation, il a soutenu qu'un grand nombre de produits et services peuvent être assurés en Algérie par des entreprises mixtes algéro-fran-

çaises à destination de plusieurs marchés de la région en plus du marché local. «De nombreux secteurs où l'Algérie bénéficie d'avantages comparatifs constituent une véritable opportunité pour faire du pays une réelle plateforme industrielle pour les investisseurs étrangers désirant se positionner en Algérie pour prendre des options dans l'espace économique euro-africain en pleine émergence», a-t-il fait valoir. Le directeur du cabinet QoSMIC, conseil en stratégie de développement, a passé en revue 14 filières jugées prioritaires du secteur industriel algérien et présenté l'état d'avancement des principaux autres secteurs, notamment l'agro, la finance et assurance, le tourisme, le trans-

port, la formation et la construction. Etayant son analyse, il a fait part d'informations opérationnelles sur les grands projets du plan quinquennal 2010-2014, notamment les 49 nouvelles zones industrielles, le plan routier avec la rocade des Hauts-Plateaux et les pénétrantes, le plan rail avec les nouvelles lignes de chemins de fer et les tramways, les plans de logements et des hôpitaux, etc. Selon des données présentées lors du colloque, l'Algérie avait importé en 2013 pour un volume de 54,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 9% par rapport à l'exercice précédent, dont 6,82 mds de la Chine et 6,25 mds de la France.

Réda M.

La ministre de la Solidarité l'a annoncé

# Une convention cadre pour l'insertion des handicapés

■ En vertu de cette convention, paraphée à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, les handicapés bénéficieront de micro-crédits pour pouvoir concrétiser leur projet.

Par Kenza B.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Souad Bendjaballah, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui ont signé, samedi à Relizane, une convention cadre pour l'insertion des handicapés diplômés des établissements de formation dans le monde du travail.

En vertu de cette convention, paraphée à l'occasion de la

Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques célébrée le 14 mars de chaque année, les handicapés bénéficieront de micro-crédits au titre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), pour pouvoir concrétiser leur projet.

M<sup>me</sup> Bendjaballah a affirmé, à cette occasion, que la convention permettra d'accompagner des personnes handicapées diplômées de la formation professionnelle pour ouvrir des ateliers et accéder au monde de l'emploi, appelant les partenaires sociaux et les autorités locales à adhérer à cette stratégie en fournissant des locaux à cette catégorie de la société.

M. Bédoui a insisté, pour sa part, sur la nécessité d'une formation et d'un accompagnement à tout diplômé handicapé désireux créer un projet, soulignant que le soutien de l'Angem devra impulser cette dynamique.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a ajouté que son ministère a procédé à des actions pour l'amélioration des conditions de vie des handicapés, en mettant en place un programme d'accès aux établissements de formation professionnelle conformément à des critères définis.

Les services du ministère ont initié également des prestations au profit des personnes handicapées, en partenariat avec les secteurs de la solidarité nationale, de la santé et du travail et de l'emploi pour leur accompagnement par des assistants qualifiés en vue d'améliorer leur prise en charge, notamment pour ce qui est de l'aide à domicile et de la scolarisation, a ajouté M. Bedoui.

Le ministre a, en outre, mis



Ph/D. R.

## Transport Ouargla aura bientôt son tramway

LES TRAVAUX de terrassement concernant la réalisation de la première ligne du projet de tramway de la ville de Ouargla ont été lancés officiellement dimanche, par les autorités locales, au niveau de la zone des équipements publics, a-t-on constaté.

Il s'agit des travaux de terrassement de la première tranche du projet sur un tronçon de 1 300 mètres, reliant l'intersection de la RN-49 au pôle universitaire, a précisé le chef du projet de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Smail Koriche. La première phase du projet, qui porte sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments, a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assignia Elecnor, alors que la deuxième tranche, qui concerne la «partie système» (caténaire), a été accordée au groupement français Alstom, a-t-il ajouté.

Une enveloppe globale de 39,2 milliards de DA a été allouée à la réalisation du projet qui couvrira, une fois opérationnel fin 2016, une distance de 12,6 km, jalonnée de 23 stations, depuis le quartier En-Nasr vers le vieux ksar de Ouargla, via les boulevards du 1<sup>er</sup> Novembre et de la République, a-t-il signalé. Ce projet est appelé à avoir un impact sur l'emploi dans la wilaya, puisqu'il générera quelque 750 emplois lors de sa réalisation et quelque 450 postes permanents une fois en service, selon le même responsable.

Le tramway de Ouargla disposera de structures d'accompagnement, telles que des ateliers de maintenance, de contrôle et de réparation, assurera, à des intervalles de passage de près de 12 minutes, le transport de 5 000 passagers/heure, selon la fiche technique du projet.

Farid O.

l'accent sur l'élaboration d'un projet ministériel conjoint pour mettre certains corps du secteur de la santé au service des établissements de la formation professionnelle, surtout les établissements spécialisés (médecin, infirmier et psychologue clinicien).

Inspectant le centre de formation professionnelle et d'apprentissage des handicapés à Oued Djemaa, les deux ministres ont insisté sur la prise en charge des

handicapés dans tous les aspects psychologique, technique et médical. La wilaya de Relizane a bénéficié de la réalisation d'une usine de textile à travers un partenariat algéro-turc qui offrira quelque 25 000 postes d'emploi. M. Bedoui a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance d'une formation qualifiée permettant de promouvoir les métiers et assurer un développement futur, ajoutant que chaque poste de formation prévoit un emploi

après qualification. Le CFPA de Oued Djemaa accueille 365 stagiaires dont 142 aux besoins spécifiques.

Les deux ministres ont visité, dans la nouvelle maison de la culture de Relizane, une exposition des réalisations d'un groupe de stagiaires handicapés dans le cadre de la formation professionnelle. Trois motocycles et deux fauteuils roulants ont été remis à cette occasion à des handicapés. K. B./APS

Le ministre de la Formation professionnelle l'a déclaré

## 26 000 handicapés ont acquis une qualification

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a indiqué, samedi à Relizane, que 26 000 personnes aux besoins spécifiques dont 9 600 filles ont obtenu une qualification professionnelle au niveau national depuis 1999.

Dans une allocution présentée à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées au centre de formation professionnelle et d'apprentissage des handicapés de Oued Djemaa, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Souad Bendjaballah, M. Bedoui a souligné que les offres de formation aux handicapés dans le pays sont passées de 1 200 en 1999 à 2 100 en 2013, signalant que l'effectif des formés en différents types a atteint 2 062 stagiaires handicapés dont 739 filles en 2013.

Il a ajouté que l'Etat a consacré le principe d'équité dans l'accès de tous les citoyens à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la création d'activités économiques, à travers des textes de loi et la disponibilité de moyens

colossaux.

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels a bénéficié de cinq établissements de formation régionaux spécialisés pour handicapés à Relizane, Boumerdès, Laghouat, Skikda et Alger, a-t-il rappelé dans ce sens.

L'objectif de la réalisation de ces établissements réside dans le renforcement des offres de formation au profit des handicapés et l'amélioration de leur prise en charge, a indiqué le ministre, ajoutant que les spécialités dispensées par le secteur pour cette frange sont pourvoyeuses d'emploi comme la menuiserie de bâtiment, l'électricité, la sculpture sur bois, l'informatique adapté à la technique du braille et la couture.

En plus de la loi sur la protection des personnes handicapées, l'Etat a créé, a-t-il dit, un conseil national chargé de la promotion des personnes handicapées, des comités de suivi et d'évaluation des dispositions de loi avec l'implication de tous les acteurs en vue de veiller à leur application.

Le ministre a indiqué, en outre, que l'ob-

jectif dont aspire son ministère pour le quinquennat prochain est de renforcer la formation par l'apprentissage en faveur des jeunes, surtout les handicapés, estimant que la formation par l'apprentissage est «le meilleur moyen d'insertion socioprofessionnelle».

M. Bédoui a procédé, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, à la signature d'une convention cadre entre les deux ministères pour une prise en charge des diplômés des établissements de formation parmi les handicapés pour leur insertion dans le monde du travail en bénéficiant de micro-crédits au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem). Les deux ministres ont effectué, à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, une visite à un nombre de centres relevant de leurs secteurs dans les communes de Oued Djemaa et Relizane, à des ateliers et à des expositions de travaux réalisés par des handicapés.

Rafik C./APS

Ornithologie à Jijel

# Les agriculteurs initiés au dénombrement des oiseaux d'eau

■ Une douzaine d'agriculteurs de la commune de Chekfa (sud de Jijel) prennent part, depuis samedi, à une formation aux techniques de dénombrement des oiseaux d'eau migrants.

Par Terki A.

Initié par la Chambre d'agriculture avec la collaboration du Parc national de Taza (PNT), ce regroupement, organisé au centre de formation professionnelle de cette localité, a permis aux agriculteurs de cette région locale de s'initier aux méthodes de comptage des oiseaux d'eau que reçoivent les plans d'eau et les retenues collinaires. Au sens de la convention internationale de Ramsar, les oiseaux d'eau sont des «espèces d'oiseaux écologiquement dépendantes des zones humides» et le comptage une «nécessité pour obtenir des données cruciales pour la conservation des espèces ornithologiques, de leur habitat et des zones humides». Les organisateurs de cette formation, la première du genre dans la wilaya, ont voulu également impliquer les professionnels de la terre à la préservation de l'environnement, tout en participant à la production agricole dans le cadre du développement durable, a précisé à l'APS le secrétaire général de la chambre, Yacine Zeddou. Cette formation s'intègre dans le cadre du programme national de sauvegarde des zones humides afin d'assurer une bonne gestion de ces sites menacés par certaines agressions, telles que les pompes excessives, les pollutions dues à des rejets d'eaux usées et à des déchets solides, ont rappelé, de leur côté, les responsables du Parc de Taza. Ce projet-pilote cible, dans un premier temps, les deux retenues collinaires de la commune de Chekfa, les fellahs et quelques associations intéressées par le dénombrement des oiseaux d'eau migrants, initiative appelée à être généralisée progressivement sur toutes les zones

humides de la wilaya de Jijel, a-t-on précisé. Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Chekfa, Salim Boughrira, présent à l'ouverture des travaux de cette journée de formation, a annoncé que plusieurs espèces d'étourneaux bagués provenant de Bulgarie ont été capturés «à la main» dans les environs de la centrale thermique d'El Achouet. Pour cette première journée, des experts en ornithologie, membres du Réseau national algérien des ornithologues (RNAO), ainsi que des universitaires ont animé des communications sur les zones humides, rappelant le contenu de la Convention de Ramsar à laquelle l'Algérie a adhéré en décembre 1982. Depuis cette adhésion, la Direction générale des Forêts (DGF), en sa qualité de point focal Ramsar, a déployé de nombreux efforts pour l'application des résolutions de cette convention. Ainsi, les sites clas-

quelques années (lacs Tonga et Oubeira, dans la wilaya d'El Tarf), ont atteint aujourd'hui le nombre de 47, s'étendant sur une superficie de plus de trois millions d'hectares. La Convention de Ramsar, la fonction des services écologique et économique des zones humide en général et dans le milieu agricole en particulier, a été la première communication présentée par Lahouari Djardini, directeur du Parc national de Theniet El Had (Tissemsilt). M<sup>mes</sup> Fatiha Bakaria et Hadia Rizi, de l'université d'El Tarf ont abordé, pour leur part, «les techniques de dénombrement des oiseaux d'eau et le protocole particulier d'espèces de faune» et «la biologie et reconnaissance des espèces d'oiseaux d'eau». De son côté, Mohamed-Samir Sayoud, expert au Centre cynégétique de Reghaïa (Alger), a expliqué à l'assistance les «cycles de migration des oiseaux d'eau dans le



Ph/D. R.

monde et les organisations mon-

diales de suivi des oiseaux d'eau», s'attardant sur le cas de l'Algérie. Les deux autres journées de ce stage seront ponctuées par des travaux d'observation sur le terrain et par l'initiation aux techniques pratiques de comptage des oiseaux d'eau avec les instruments optiques (jumelles, longue-vue), ainsi que des appareils électroniques d'enregistrement. **Faten D./APS**

Structures et ouvrages hydrauliques

## Visites guidées au profit de 200 jeunes

Plus de 185 jeunes, entre étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, lycéens et collégiens bénéficient, à compter d'hier, de visites guidées au niveau de structures et d'ouvrages hydrauliques à travers la wilaya de Ain Témouchent, a indiqué le président de l'association de défense des intérêts des utilisateurs de l'eau et de protection de l'environnement. Elaboré pour commémorer la Journée mondiale de l'eau et sensibiliser les consommateurs, le programme accorde un intérêt particulier à ces visites qui concerneront au total 185 jeunes, a précisé Belhadri Boualem, en marge de la visite de la station de Dziuoua, située à une vingtaine de kilomètres de Ain Témouchent, au profit de 30 stagiaires de l'Institut de formation professionnelle «Ouddah-Benaouda». Encadrées par l'association, la SEOR d'Oran

et l'ADE de Ain Témouchent, ces visites concerneront également la station de dessalement de Chatt El Hillal et la station d'épuration de Hassi El Ghella (50 collégiens), a-t-on ajouté. A la station de Dziuoua (ancien cratère volcanique), une zone tampon d'une capacité de 13 millions de mètres cubes servant pour le traitement et le stockage de l'eau potable destinée à l'alimentation de la wilaya de Ain Témouchent, les visiteurs se sont enquis du mode de traitement des eaux reçues par ce barrage. Les responsables de la station ont répondu à toutes les questions des stagiaires qui se sont intéressés au fonctionnement de la station qui reçoit l'eau à partir des barrages de la wilaya de Tlemcen via oued Tafna. Le programme de commémoration de la Journée mondiale de l'eau porte également sur l'organisation, le 19

mars au centre universitaire de Ain Témouchent, d'une journée d'étude consacrée à l'eau et les énergies renouvelables. Plusieurs communications seront présentées à cette occasion abordant, entre autres, «l'eau et l'énergie» par M<sup>me</sup> Bensaad du centre universitaire de Ain Témouchent, «le pompage de l'eau par les énergies renouvelables» par M. Bouzidi du Centre de développement des énergies renouvelables d'Alger et «étude de diagnostic et réhabilitation du réseau d'AEP» par le chef de projet de la société ACBAR (Espagne). Un concours portant sur des questions relatives à l'eau potable sera organisé sur les ondes de la radio locale. La remise des prix aux lauréats aura lieu jeudi prochain.

Tahar D.

Pollution à Paris

## Circulation alternée dès aujourd'hui

La circulation alternée sera mise en place à Paris et en proche banlieue à partir d'aujourd'hui à la suite de pics de pollution enregistrés dans plusieurs régions dont l'Ile-de-France, a annoncé samedi Maignon.

Des mesures d'urgence, dont la gratuité des transports en commun en Ile-de-France, avaient été prises dès jeudi pour lutter contre le pic de pollution aux particules fines. «On constate et on prévoit pour demain une amélioration de la situation. Cependant les prévisions font apparaître une remontée de la pollution à compter de dimanche soir et pour les journées de lundi et mardi», écrit samedi Maignon dans un communiqué. «Le Premier ministre, après consultation des ministres chargés de l'Écologie, de la Santé, de l'Intérieur et des Transports, a décidé la mise en place à Paris et dans la

petite couronne du dispositif de circulation alternée à compter de lundi», poursuit-il. «Ce dispositif sera confirmé lundi matin pour la journée de mardi en fonction de l'évolution de la situation».

Pourront circuler aujourd'hui les véhicules dont la plaque d'immatriculation se termine par un chiffre impair, a précisé dans la soirée le ministre de l'Écologie, Philippe Martin. Une exception sera faite pour les chauffeurs de taxi, les services de secours ou encore les véhicules transportant au moins trois personnes. Pour le reste, les contrevenants s'exposeront à une amende de 22 euros.

### APPEL AU CIVISME

«C'est vrai que c'est exceptionnel, mais la situation l'était», a déclaré Philippe Martin sur TF1, faisant appel au «civisme»

des Franciliens. «Le gouvernement n'a eu qu'un souci dans cette affaire, c'est la santé publique», a-t-il ajouté, indiquant qu'il préciserait dimanche l'ensemble du dispositif aux côtés du préfet de police.

Quinze régions de France sont affectées par cet épisode de pollution, contre dix-sept en milieu de semaine, avec une tendance à l'amélioration pour le week-end.

La vallée du Rhône et l'Ile-de-France pourraient connaître un nouveau pic de pollution lundi, selon le ministre.

Le seuil d'alerte de pollution aux particules fines, jugées cancérigènes par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a été franchi cette semaine dans plusieurs villes de France.

Face à un phénomène qui perdure, le gouvernement a pris toute une série de mesures d'urgence. Il a par ailleurs

annoncé le lancement d'un plan de protection de l'atmosphère d'ici l'été.

«Les zones les plus touchées feront l'objet d'un plan de protection de l'atmosphère qui prévoira des mesures adaptées : réduction des émissions des chantiers de construction, plans de déplacement d'entreprises ou d'administrations, réduction des vitesses de circulation sur certains tronçons à fort trafic, etc.», a dit samedi Philippe Martin dans un entretien au journal Libération.

Le ministre de l'Écologie précise qu'il rencontrera bientôt les constructeurs automobiles pour évoquer avec eux la question du diesel, qui ne «se résume pas», selon lui, à une question fiscale. Le diesel représente 60% du parc automobile mais 80% de la consommation de carburant.

Ch. Labbé



## El Oued

## De nouveaux périmètres agricoles créés

■ La répartition de cette superficie s'est opérée sur la base de critères respectant la vocation agricole des zones bénéficiaires, versées notamment dans les cultures stratégiques, dont la pomme de terre et la céréaliculture.



Ph. DR

Une quarantaine de périmètres agricoles, totalisant une superficie de 11 070 hectares, seront créés dans la wilaya d'El Oued dans le cadre de la concession agricole, a-t-on indiqué samedi à la direction locale des services agricoles (DSA).

Inscrits dans le cadre de l'application de la circulaire interministérielle du 23 février 2011 portant création d'exploitations agricoles et d'élevage, ces périmètres, avalisés par la commission de wilaya d'orientation du

développement agricole et rural, devront profiter à 2 193 bénéficiaires, a souligné le DSA d'El-Oued.

Maâchi Laâla a précisé que ces périmètres, dont l'étude technique de 18 d'entre eux a été finalisée, les 21 autres étant en phase des procédures administratives précédant leur attribution, sont projetés sur le territoire

de 20 communes de la wilaya d'El Oued.

La répartition de cette superficie s'est opérée sur la base de critères respectant la vocation agricole des zones bénéficiaires, versées notamment dans les cultures stratégiques, dont la pomme de terre et la céréaliculture, concentrée sur la bande frontalière.

Le DSA a souligné, par ailleurs, la nécessité de dégager une solution rapide à la situation de 13 périmètres, d'une surface de 3 810 hectares, retenus à travers 13 communes de la wilaya au profit de 1 500 bénéficiaires, en suspens depuis la dissolution de la Générale de la concession agricole (GCA).

## Oran

## Extension du centre médico-pédagogique pour enfants

Les travaux d'extension de la ferme du Centre médico-pédagogique (CMP) pour enfants déficients mentaux, sis au quartier USTO (Oran), seront lancés prochainement, a-t-on appris samedi auprès du directeur de cette structure. En marge d'une exposition de travaux manuels, œuvres d'enfants handicapés relevant de plusieurs associations, Driss Mourad a indiqué qu'un budget spécial a été dégagé pour ce programme pédagogique visant à préparer les élèves du CMP à la formation professionnelle.

Ce Centre est doté de plusieurs salles

pédagogiques et d'ateliers pour l'informatique, l'art culinaire et d'autres travaux de recyclage de papiers, de motifs décoratifs et de couleurs à eau pour les cas lourds, rappelant que cette structure médico-pédagogique, qui a ouvert ses portes en 2006 à 60 enfants présentant une déficience mentale, en accueille aujourd'hui plus de 106 pris en charge par plus de 15 psychopédagogues.

Plusieurs associations à caractère social, dont l'association «Erraja» pour enfants infirmes moteurs cérébraux et l'association «Touyou El Jenna» pour enfants atteints de

la trisomie 21, participent à cette exposition, organisée au niveau du CMP du quartier USTO à l'occasion de la Journée nationale de l'handicapé. Le directeur par intérim de l'action sociale de la wilaya a annoncé, à cette occasion, une contribution financière sur le budget de wilaya pour aider à la matérialisation du projet de réalisation d'un centre d'accueil pour enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC). «Cette aide ne pourra être effective qu'une fois le démarrage effectif des travaux», a souligné M. Larabi Larbi.

Rabah H.

## Constantine

## Soixante-sept lycéens au concours Cirta-science

Soixante-sept lycéens de la wilaya de Constantine ont participé, samedi à l'université Emir-Abdelkader, à la 2<sup>e</sup> et ultime épreuve de la 6<sup>e</sup> édition du grand concours Cirta-science, initié par l'association Sirius d'astronomie.

Les concurrents ont été sélectionnés à l'issue d'une première épreuve qui a regroupé, le 8 février dernier, quelque 600 lycéens des trois niveaux, représentant 56 établissements de l'enseignement secondaire de la wilaya, a indiqué Jamal Mimouni, président de cette association. Il a précisé, juste avant le début des épreuves déclinées sous la forme de QCM (questions à choix multiples), que les lauréats des trois premiers prix de ce concours effectueront un voyage scientifique au plus grand accélérateur de particules du monde, du Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN) de Genève (Suisse).

Le D<sup>r</sup> Mimouni a estimé que

grâce à ce concours, qu'il a qualifié de premier du genre en Algérie, en Afrique et dans le monde arabe, les trois heureux lauréats pourront ainsi visiter, en septembre prochain, cet accélérateur qui a coûté quelque 10 milliards de dollars et qui a créé l'événement en 2012 en permettant la découverte de la particule de Higgs, que les savants «traquaient» depuis plus de 40 ans.

Le vice-président de l'association Sirius, Mourad Hamdouche, a précisé, de son côté, que les noms des lauréats de ce grand concours, organisé en coordination avec la wilaya, la Direction de l'éducation et l'Assemblée populaire communale de Constantine, seront annoncés à la fin du mois d'avril ou au début de mai prochains.

Il a rappelé que les éditions précédentes de ce concours, qui vise à motiver les jeunes lycéens pour le savoir et à enraceriner et encourager en eux la rigueur et

l'esprit scientifique, ont conduit les trois lauréats de 2008 aux centres spatiaux européens à Amsterdam (Hollande) et à Cologne (Allemagne), ceux de 2009 à Shanghai (Chine) pour observer la plus longue éclipse solaire totale du siècle, ceux de l'édition de 2010 au télescope géant SALT sur le plateau du Sutherland en Afrique du Sud.

Les trois vainqueurs de l'édi-

tion de 2011 de ce concours ont visité le plus grand télescope du monde, le GTC (Gran Telescopio Canarias) aux Iles Canaries, en Espagne, et enfin ceux de l'édition de 2013 ont eu droit à un voyage au Japon pour visiter le grand radiotélescope de Nobeyama et le Mont Fuji, a ajouté le même responsable.

Tarek S.

## Plusieurs habitations inondées

DANS LA WILAYA de Constantine, plusieurs habitations ont été inondées, ces dernières 24 heures, à la suite de fortes précipitations, a-t-on appris auprès de la Protection civile. C'est surtout dans les communes de Zighoud-Youcef et de Didouche-Mourad que les dégâts des eaux les plus importants ont été enregistrés, donnant lieu à de nombreuses interventions des éléments de la Protection civile, a indiqué le lieutenant Saâd Mehani, officier de permanence au sein de corps constitué. Les eaux se sont infiltrées dans 32 habitations situées dans les quartiers El Hamel Kef Salah et Kantrat-Lahdid, dans la commune de Didouche-Mourad, dans la cité Zouabar-Abdallah et au village Mihoubi Mohamed-Salah, à Zighoud-Youcef, a-t-il précisé.

T.S. /APS

## Naâma

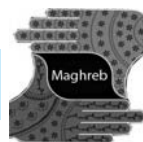
## Des projets pour le stockage de l'eau potable

LES NOUVEAUX projets, réceptionnés en 2013 par le secteur des ressources en eau de la wilaya de Naâma, sont à même d'y accroître les capacités de production et de stockage de l'eau potable, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du secteur. Ces opérations portent sur la réalisation de deux forages débitant 45 litres/seconde (l/s), un réseau de distribution de 6,3 km dans la commune d'El-Biodh, en plus de l'augmentation de la capacité de stockage de 1 500 m<sup>3</sup> pour la satisfaction des besoins d'une population de 18 500 habitants, a précisé le directeur du secteur. Brahim Medghoul a précisé que la commune de Mécheria a enregistré, au titre du programme d'approvisionnement en eau potable (AEP), la réception de projets devant alimenter différents quartiers, dont El-Houria, Boudou, Khemisti et Belkhadem, en plus de la réalisation d'un réseau de 16,1 km d'évacuation des eaux pluviales en dehors de la ville de Mécheria.

Parmi les autres opérations, l'extension et la rénovation, sur 53 km, des anciens réseaux d'AEP pour prendre en charge les zones d'extension urbaine, la mobilisation d'un nouveau débit de 66 l/s pour satisfaire les besoins de 23 000 nouveaux habitants, ainsi que la réalisation de deux réservoirs de 1 000 m<sup>3</sup> chacun, a-t-il ajouté. La rénovation de 28 km de conduites d'adduction d'eau et des équipements de pompage reliant la région de Sedret Leghzal (commune de Naâma) et la partie Sud de Mécheria, l'électrification et l'équipement des forages et stations de pompage de la zone de Mehirsat (commune d'Ain-Sefra), la station d'El-Maâdher (commune de Tiout) et la cité d'El-Matlag (commune de Moghrar), sont d'autres opérations réalisées l'année dernière.

La wilaya de Naâma s'est vue accorder, durant la même année, des opérations d'extension des réseaux d'assainissement pour les nouveaux lotissements, sur 400 hectares, regroupant une population de 10 000 habitants, et d'autres concernant la réalisation de canaux d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que des digues de protection des berges des Oueds et des villes de Moghrar, Djeniène Bourezgoue et Ain-Sefra, des inondations et des crues, a fait savoir le même responsable.

Nawel O.



## Tunisie - Libye

## Réouverture du poste frontalier de Ras Jédir

■ *Le plus important n'est pas l'ouverture ou la fermeture du point de passage, «mais de le promouvoir, afin de garantir la fluidité du trafic des voyageurs, des deux côtés».*

Par Zaid K./ APS

Une réunion sécuritaire tuniso-libyenne, samedi au poste de Ras Jédir, sur la frontière entre les deux pays, s'est achevée par l'annonce de la réouverture officielle du point de passage frontalier, hier et la création de deux commissions, a rapporté l'agence tunisienne (TAP). La première de ces commissions est sécuritaire pour le suivi de la marche du poste frontalier et tiendra une réunion, chaque lundi, alors que la seconde doit tenir sa première réunion, jeudi, au siège du gouvernorat de Médenine, pour examiner les questions commerciales et économiques intéressant les deux pays et se réunira, par alternance, dans le gouvernorat de Médenine et à Zouara, en Libye, a indiqué l'agence. Le gouverneur de Médenine, Habib

Chaouat, a considéré que cette réunion est constructive, en raison de ses résultats et l'opportunité qu'elle a offerte pour permettre à chaque partie d'exprimer ses préoccupations, ajoutant que les négociateurs des deux pays se sont engagés à ce que c'est la dernière fois que le poste frontière sera fermé.

De son côté, le colonel Mohamed Jarrafa, directeur du poste frontalier du côté libyen a indiqué que les points négatifs ont été les principaux axes des discussions entre les parties tunisienne et libyenne, afin de garantir l'entrée des voyageurs, leur sécurité et leur dignité, ajoutant que les efforts sont orientés vers l'amélioration du niveau sécuritaire, des deux côtés et la création d'un noyau de développement dans les zones avoisinantes. Il a, dans ce sens, émis l'espoir que les parties s'enga-



Poste frontalier de Ras Jédir

gent à bien traiter les voyageurs, que ce soit du côté libyen ou tunisien.

Pour sa part, le président du conseil local de Zouara, Youssef Hessayri, a expliqué que la sécurité du citoyen, des deux côtés de la frontière, est l'une des premières conditions qui doivent être réglées d'une manière radicale, afin d'éviter la fermeture du poste frontière. Il a fait remarquer que le plus important n'est pas l'ouverture ou la fermeture du point de passage, mais de le



promouvoir, afin de garantir la fluidité du trafic des voyageurs, des deux côtés. La réunion a parachevé les négociations qui avaient démarré, vendredi, dans la ville libyenne de Zouara, dans le cadre du règlement des problèmes qui ont empêché la réouverture rapide du poste frontalier, surtout au niveau sécuritaire.

Z. K./ APS

## Libye

## Le Conseil de sécurité prolonge le mandat de la mission des Nations unies

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé vendredi d'un an le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), une décision prise à l'approche des élections législatives prévues en juin prochain, a indiqué un communiqué de l'ONU. Par la résolution 2144 (2014) adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 13 mars 2015 le mandat de la MANUL, et jusqu'au 13 avril de la même année celui du Groupe d'experts du Comité des sanctions créé en vertu de la résolution 1970 (2011). Le Conseil rappelle que le mandat de la mission consistera à accompagner le gouvernement libyen dans ce qu'il fait en vue de réaliser la transition vers la démocratie, de promouvoir l'Etat de droit et d'assurer le respect et la protection des civils, de sécuriser les armes, et de renforcer les capacités de gouvernance. Le Groupe d'experts doit quant à lui continuer d'aider le Comité créé en vertu de la résolution 1970 (2011) à surveiller l'application de l'embargo sur les armes et le gel des avoirs imposés en

Libye. Depuis les derniers mois, la violence s'est intensifiée à travers la Libye. Le 2 mars, des manifestants avaient fait intrusion dans le bâtiment du Parlement libyen à Tripoli

pour réclamer sa dissolution, tandis que le 24 février, sept Egyptiens avaient été assassinés à Benghazi.

Ahmed A.

## L'Egypte déconseille à ses ressortissants de se rendre en Libye

LE MINISTÈRE des Affaires étrangères égyptien a déconseillé samedi aux citoyens égyptiens de se rendre en Libye sauf en cas de nécessité, en raison de l'insécurité. «Les Egyptiens ne doivent se rendre en Libye qu'en cas de nécessité», a recommandé le porte-parole du MAE égyptien, Badr Abdelatia, dans une déclaration à la presse appelant les ressortissants à «faire preuve de vigilance lors du déplacement». Cette mise en garde du MAE égyptien intervient suite à une série d'incidents ayant ciblé ces dernières semaines des ressortissants égyptiens, dont le dernier remonte à la prise

d'otages de 46 Egyptiens vendredi à Tripoli. Le porte-parole du MAE égyptien a demandé au gouvernement d'«assumer ses responsabilités» pour protéger les Egyptiens pris en otages, faisant savoir qu'«une coordination est établie entre l'Egypte et la Libye en vue de leur libération». Ces incidents ont suscité de vives réactions au sein de la classe politique, des médias et de la société civile en Egypte qui ont demandé au gouvernement égyptien de prendre des positions fermes pour protéger les Egyptiens des agressions en Libye.

R.M./Agence

## Sahara occidental

## Khalida Toumi rend hommage à la résistance culturelle sahraouie

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a rendu hommage samedi à Alger au rôle de «premier plan» joué par son homologue sahraouie, Khadidja Hamdi, sur le «front de la résistance culturelle» de son peuple en lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination. M<sup>me</sup> Toumi qui recevait la ministre sahraouie au siège de son département à quelques jours de la célébration de la journée du 8 mars, en présence d'anciennes moudjahidate, d'artistes et d'intellectuelles algériennes, a souligné que «le colonialisme détruit avant tout la culture des peuples et résister par l'art est parfois supérieur à la résistance par les armes». Rappelant que le 8 mars «est une journée anniversaire des

luttés des femmes pour conquérir leurs droits de travailleuses et d'êtres humains», M<sup>me</sup> Toumi a souligné que «le combat émancipateur de l'Algérie s'est fait, certes, avec les bombes et autres armes mais également avec la plume, les idées et en développant la résistance culturelle.»

Khadidja Hamdi a pour sa part rappelé que les femmes sahraouies ont célébré le 8 mars, dans les camps de réfugiés et en territoires occupés en résistant aux exactions multiples de la police et de l'armée marocaines d'occupation.

Elle a salué les femmes du monde entier «toutes confessions confondues» ainsi que les martyres et militantes sahraouies qui, à

l'image de Aminatou Haïder (résistante indépendante des territoires sahraouis occupés) défient le pouvoir colonial «au quotidien».

«Les femmes sahraouies sont à la tête des luttes populaires et c'est leur action sur le front culturel qui rend visibles et lisibles ces luttes» a ajouté la ministre sahraouie. Les deux ministres de la Culture auxquelles s'est joint le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Mahrez Lamari, ont à cette occasion salué les «artisans de Novembre», citées en «exemple pérenne» pour les luttes féminines sahraouies et à travers le monde.

Fella D.

Centrafrique/Mauritanie  
Arrivée du dernier contingent des ressortissants mauritaniens

LE DERNIER contingent des ressortissants mauritaniens venant de Centrafrique est arrivé vendredi soir à Nouakchott en provenance de ce pays à l'issue de la détérioration de la situation sécuritaire.

Ce contingent, venu à bord d'un avion de la compagnie Mauritania Airlines, compte 69 personnes qui ont été transportées dans des bus aux centres de recensement des moughataa de Dar Naim, du Ksar et de Tavrigh Zeina pour parachever les formalités administratives pour les acheminer ensuite aux centres d'accueil qui leur sont réservés par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans la moughataa d'El Mina.

Ce contingent, accompagné de 27 citoyens maliens descendus à Bamako, et de 7 sénégalais, a été accueilli par le ministre de la Justice M. Sidi Ould Zeine, ministre de l'Intérieur par intérim et la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé des Mauritaniens à l'étranger M<sup>me</sup> Awa Tandia ainsi que de la secrétaire générale du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, du wali de Nouakchott et de l'ambassadeur sénégalais accrédité en Mauritanie.

M. Sidi Ould Zeine a précisé dans une déclaration à l'AMI que l'Etat a déployé des efforts soutenus pour achever cette opération qui a concerné 409 citoyens qui ont été transportés dans des vols directs de Centrafrique à Nouakchott.

L'opération a été réalisée sur instruction du président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz et coordonnée par le gouvernement du Premier ministre, le D<sup>r</sup> Moulaye Ould Mohamed Laghdaf.

Le ministre a remercié les départements ministériels qui ont participé au succès de cette opération à commencer par les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères passant par ceux de Mauritania Airlines, de l'Office National des Statistiques pour terminer avec ceux du Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Il a noté que l'opération a couvert aussi des ressortissants maliens et sénégalais qui étaient en Centrafrique dans le cadre du renforcement des relations entre la Mauritanie et ses frères du voisinage.

Aymen K./Agence



Vol MH370

# 25 pays pour les recherches, antécédents des pilotes et passagers passés au crible

■ Vingt-cinq pays participent désormais aux recherches du vol MH370, qui a changé de cap et désactivé ses communications de manière «délibérée» avant de disparaître il y a huit jours, tandis que les enquêteurs passaient hier au crible les antécédents des pilotes et passagers.

Par Ali O.

Le ministre malaisien de la Défense et des Transports, Hishammuddin Hussein, a relevé «les défis» que pose cette opération multinationale, en termes de «coordination et de diplomatie» pour ce qui est déjà l'un des plus grands mystères de l'aéronautique moderne. La France a envoyé trois enquêteurs du BEA, le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile. Les autorités ont confirmé hier la perquisition des domiciles des deux pilotes, le commandant Zaharie Ahmad Shah, 53 ans, et son copilote, Fariq Abdul Hamid, 27 ans. Les proches ou collègues des deux hommes ont témoigné de leur professionnalisme et de leur caractère équilibré. Le commandant avait chez lui un simulateur de vol mais les experts du secteur aérien disent que ce n'est pas si rare chez les pilotes passionnés. Les experts examinent le simulateur. Le ministère précise que ces procédures sont «normales», au vu des circonstances. La police malaisienne a demandé aux polices et services de renseignement des pays qui comptaient un ressortissant dans l'avion, de procéder à des vérifications des antécédents de ces passagers. Samedi, les autorités malaisiennes avaient annoncé que la désactivation des systèmes de communication et le changement de trajectoire vers l'Océan indien étaient «cohérents avec une action délibérée de quelqu'un» dans l'avion, qui a continué de voler près de sept heures. «Qui? Pourquoi?

Où?», s'interrogeait hier en Une le quotidien malaisien *New Straits Times*. Ces révélations ont accru la perplexité des experts et des médias, et le désarroi des proches des 239 personnes à bord, qui se raccrochent parfois à l'infime espoir que l'avion ait pu atterrir quelque part. La famille de Bob et Cathy Lawton, un couple australien à bord du MH370, se dit anéantie en imaginant ce par quoi le couple est passé s'il y a bel et bien eu un détournement qui a duré des heures. «Même s'ils sont vivants, qu'ont-ils dû endurer?» a déclaré David Lawton, le frère de Bob, au groupe de presse News Limited. «Nous conservons encore des espoirs et des rêves. Mais en fait on ne sait plus trop». L'étendue des questions qui restent en suspens est aussi vaste que celle des zones de recherche. Après l'abandon des opérations en mer de Chine méridionale, les avions et navires d'une dizaine de pays se concentrent sur deux corridors: au nord, du Kazakhstan au nord de la Thaïlande, et au sud, de l'Indonésie à la partie méridionale de l'Océan indien. Le couloir sud est jugé le plus vraisemblable par les analystes, qui soulignent que le couloir nord passe au-dessus de plusieurs pays, dont les radars militaires auraient forcément repéré un appareil. La Malaisie a d'ailleurs demandé à l'Inde de suspendre ses recherches dans le golfe du Bengale et près des îles Andaman et Nicobar, qui font partie du couloir septentrional. Samedi, le Premier ministre de Malaisie Najib Razak a refusé de confirmer un détournement. Les enquêteurs ont



«déplacé leur enquête sur l'équipage et les passagers», a-t-il déclaré. Un expert aéronautique ayant requis l'anonymat souligne qu'«il est extrêmement facile de déconnecter le transpondeur», un émetteur-récepteur automatique. «La déconnexion a pu être faite par l'équipage ou un passager ayant suivi trois ou quatre leçons de pilo-

tage». Beaucoup plus difficile à fermer en revanche, le système ACARS, dont est doté le Boeing 777 et qui permet d'échanger des informations entre l'appareil en vol et le centre opérationnel d'une compagnie aérienne. Selon l'expert, «il nécessite d'avoir une excellente connaissance de l'appareil». «Nous devons garder à l'esprit que

nous en sommes encore au début de l'enquête, bien qu'une semaine se soit écoulée depuis le décollage de l'avion», note Anthony Brickhouse, membre de la Société internationale des enquêteurs sur la sécurité aérienne. «Nous n'avons pas beaucoup d'indices: pas d'avion, pas d'épave, pas beaucoup de données électroniques provenant de l'appareil». Les données satellitaires collectées ne permettent pas de déterminer l'endroit où l'appareil se trouvait, au terme des presque huit heures de vol – une heure avant qu'il disparaisse des radars, puis près de sept heures une fois les communications rompues –. Ses réserves de carburant lui permettaient de voler quelque huit heures. Le MH370 a changé de cap, à mi-chemin entre la Malaisie et le Vietnam, une heure après son décollage de Kuala Lumpur à destination de Pékin, avec 239 personnes à bord. Il était 01h30 du matin, samedi 8 mars, la nuit était claire et le Boeing 777, un des avions les plus sûrs au monde, n'a envoyé aucun signal de détresse.

A.O.

Ghaza

## Reprise hier des livraisons israéliennes de fuel

Israël va reprendre hier les livraisons de fuel destiné à l'unique centrale électrique de la bande de Ghaza, qui a cessé de fonctionner samedi faute d'approvisionnement, a annoncé hier le ministère de la Défense. Israël va rouvrir hier le point de passage de Kerem Shalom (entre Israël et la bande de Ghaza) pour assurer le transfert de fuel, a annoncé ce communiqué du Coordinateur des activités israéliennes dans les Territoires palestiniens au sein du ministère. Selon la radio publique, les approvisionnements en fuel devaient reprendre hier après-midi dans la bande de Ghaza, où les habitants subissaient toujours des coupures de courant prolongées dans la matinée. La centrale électrique de la bande de Ghaza, qui fournit 30% des

besoins en électricité de l'enclave palestinienne, a cessé de fonctionner samedi faute de fuel en provenance d'Israël. L'Etat hébreu a fermé mercredi jusqu'à nouvel ordre le point de passage de Kerem Shalom, par lequel transitent les marchandises entre Israël et la bande de Gaza, après le tir de dizaines de roquettes vers le sud d'Israël par le mouvement radical palestinien Jihad islamique. La compagnie d'électricité a dû limiter la fourniture de courant à six heures par jour, contre 12 heures lorsque la centrale fonctionne, a précisé l'autorité de l'Energie, qui dépend du gouvernement du Hamas au pouvoir à Gaza. Cependant, un responsable israélien s'exprimant sous couvert de l'anonymat, a affirmé que la pénurie de carburant à Ghaza

résultait en fait d'un conflit interne entre le gouvernement du Hamas dans la bande de Ghaza et l'Autorité palestinienne à Ramallah. Le fonctionnement de la centrale de la bande de Gaza a été interrompu à plusieurs reprises ces derniers mois, le dernier arrêt remontant à la fin décembre. Alors que le fuel n'arrive qu'au goutte-à-goutte via Israël, le trafic de carburant égyptien par les tunnels s'est quasiment tari avec la démolition par l'armée égyptienne de centaines de ces tunnels de contrebande depuis la destitution en juillet du président islamiste Mohamed Morsi. Le trafic de carburant égyptien est tombé d'environ un million de litres par jour en juin à moins de 20 000 litres par semaine fin 2013, selon l'ONU.

Nigeria

## Au moins 100 morts dans des attaques dans le Centre

Au moins cent personnes ont été tuées dans des attaques visant trois villages dans le centre du Nigeria, dans un contexte de fortes tensions entre communautés de la région, ont rapporté hier à l'AFP des responsables locaux. «Il y a au moins cent corps provenant des trois villages attaqués par les hommes armés», a déclaré à l'AFP Yakubu Bitiyong, député de l'Etat de Kaduna, où les attaques ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. Une quarantaine d'assaillants armés de fusils et de machettes ont attaqué les villages d'Angwan Gata, Chenshyi et Angwan Sankwai, dans le dis-

trict de Kaura, dans le sud de l'Etat de Kaduna, ouvrant le feu sur des habitants à leur domicile, où ils dormaient, selon M. Bitiyong. Une partie des victimes «ont été tuées par balle et brûlées chez elles alors que d'autres ont été taillées à coup de machette» a-t-il précisé, ajoutant qu'il y a également eu de nombreux blessés, et les villages entièrement brûlés. Le commissaire de police de Kaduna, Aminu Lawan, a confirmé ces attaques, se refusant toutefois à communiquer un bilan des victimes. M. Lawan a également refusé de donner des précisions sur l'origine des assaillants, alors

que la population locale accuse les bergers musulmans Fulanis d'être les auteurs des attaques. Le village de Chenshyi, où au moins 50 personnes ont péri, a été le plus durement touché, selon Adamu Marshall, le porte-parole de l'Union du peuple de Kaduna Sud (SOKAPU), une association politique et culturelle de la région, dont le bilan concorde avec celui de M. Bitiyong. «Les assaillants ont volé de la nourriture et mis le feu aux granges», a-t-il déclaré à l'AFP. «Les gens sont encore cachés dans les buissons, ils ont peur de rentrer chez eux», a-t-il dit.



## Points chauds

### Mégalomanie

Par Fouzia Mahmoudi

La folie des grandeurs, un trait de caractère typique de la dynastie qui dirige la Corée du Nord depuis plus de soixante ans maintenant, est de toute évidence l'une des caractéristiques du jeune leader nord-coréen, qui le pousse à se lancer dans des menaces et des provocations à intervalles soutenus. Ainsi, la Corée du Nord a procédé hier à des tirs d'essai de dix missiles à courte portée, a indiqué le ministère sud-coréen de la Défense, nouveau signe de mauvaise humeur de Pyongyang alors que les manœuvres conjointes américano-sud-coréennes se poursuivent. Les missiles ont été tirés de la côte orientale nord-coréenne vers la mer du Japon et ont traversé quelque 70 km, a ajouté le porte-parole du ministère. Après le tir de missiles du Nord à 06h20 (09h20 GMT), notre armée maintient sa vigilance quant à d'éventuelles provocations de la Corée du Nord, a-t-il dit. Depuis fin février, Pyongyang a procédé à plusieurs tirs de missiles, de courte portée. Ces tirs ne devraient cependant pas provoquer une brusque montée des tensions sur la péninsule coréenne, les experts estimant que ces gestes visent surtout à souligner l'exaspération de Pyongyang envers les exercices militaires entre les Etats-Unis et la Corée du Sud. Ces manœuvres, annuelles, ont démarré le 25 février et se poursuivent jusqu'en avril. Après des mois de fortes tensions à l'hiver 2012 et au printemps 2013, les relations entre Séoul et Pyongyang sont entrées dans une phase de calme relatif, qui s'est traduit le mois dernier par la réunion de familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), les premières depuis trois ans. Mais cette accalmie, comme celles qui ont pu la précéder ne sont jamais que de courte durée, les dirigeants nord-coréens ne pouvant visiblement refréner leur penchant pour la provocation et la grandiloquence. Or, le moindre incident dans la région avec la Chine et le Japon notamment, qui déjà ont de leur côté depuis quelques mois de nombreuses difficultés à rester pacifiques et diplomatiques, pourrait mener à une escalade dont les conséquences pourraient être catastrophique et s'étendre au reste du monde. F.M.



## Centre culturel français de Tlemcen

# La mémoire de Jean Sénac et Tahar Djaout honorée

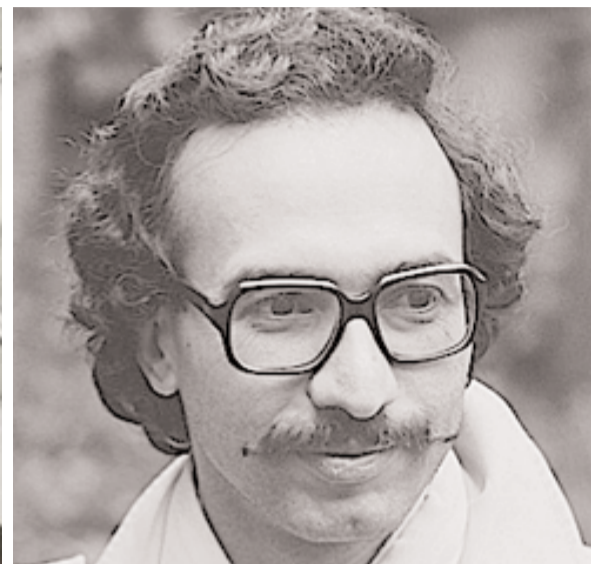
■ Les centres culturels français en Algérie ne cessent de proposer des activités culturelles et artistiques de haut niveau. A l'instar des soirées artistiques qui s'organisent à Alger, le centre culturel français de Tlemcen propose un rendez-vous culturel pour les amoureux des lettres. Il s'agit d'ateliers d'écriture autour de deux écrivains emblématiques : Jean Sénac et Tahar Djaout. Une partie des activités de cet événement de deux jours qui a commencé hier sera organisée à l'université de la ville. Ce programme culturel vise à honorer les deux auteurs, expliquent les organisateurs.

Par Abla Selles

Des ateliers d'écriture sont organisés autour de deux écrivains emblématiques : Jean Sénac et Tahar Djaout. Ce rendez-vous culturel organisé par le centre culturel français de Tlemcen se veut une occasion pour initier les amoureux des lettres à l'écriture littéraire, revisi-

ter l'œuvre des deux écrivains et honorer les deux poètes et écrivains, figures de la résistance et de la révolution. Ainsi, les deux écrivains font l'objet d'une conférence, qui sera animée mardi au niveau du département de langues de l'Université de Tlemcen.

Ces ateliers culturels qui ont débuté hier matin seront clôturés



Ph. : DR

en cette fin de journée. De grands noms de la littérature assistent à ces ateliers, à l'image de Josyane de Jesus Bergey, poète lusitano-française, et Daniel Leuwers, poète, auteur et professeur dans nombre d'universités.

Tous deux assassinés, Jean Sénac et Tahar Djaout défendaient la lutte révolutionnaire, dans un esprit ouvert à toutes les

cultures identitaires de l'Algérie.

D'origine kabyle, Tahar Djaout est né le 11 janvier 1954 à Oulhou (Ighil Ibahriyen) près d'Azzefoun en Kabylie dont il fréquente l'école jusqu'en 1964. Il est un écrivain, poète et journaliste algérien d'expression française. En 1970 sa nouvelle «Les insoumis» reçoit une mention au Concours littéraire «Zone des

tempêtes». Il achève ses études l'année suivante au lycée Okba d'Alger et obtient en 1974 une licence de mathématiques à l'Université d'Alger, où il s'est lié avec le poète Hamid Tibouchi.

Tahar Djaout écrit ses premières critiques pour le quotidien El Moudjahid, collabore régulièrement en 1976 et 1977 au supplément El Moudjahid Culturel puis, libéré en 1979 de ses obligations militaires, reprend ses chroniques dans El Moudjahid et se marie. En 1993, il fut l'un des premiers intellectuels victime de la «décennie du terrorisme» en Algérie.

Jean Sénac, fils d'une modiste espagnole et d'un coiffeur français, est né en 1926 à Béni-Saf, port minier algérien. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, il se lie à de nombreux écrivains. C'est à Albert Camus qu'il doit sa première publication, Poèmes, dans la collection «Espoir» chez Gallimard, avec une préface de René Char. Entre 1954 et 1962, Jean Sénac s'installe en France, mais participe à la lutte du peuple algérien. Quand il retourne en Algérie, il prend des fonctions officielles dans l'Union des écrivains. Jean Sénac fut assassiné durant la nuit du 30 août 1973 à Alger.

A.S.

## Boumerdès expose ses richesses et ses coutumes aux Touaregs

Après une semaine d'exposition et de présentation de la wilaya, la semaine culturelle de Boumerdès a pris fin. Cette manifestation organisée sous l'égide de Madame la ministre de la Culture et du wali d'Illizi a permis aux Touaregs du Tassili de découvrir la ville du Rocher noir et du premier gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au lendemain de l'Indépendance, ses us, ses coutumes et les potentialités, notamment culturelles dont elle dispose.

Des expositions de photos de La Casbah de Dellys, du barrage de Keddara, des ports de Dellys et de Zemmouri, les potentialités

agricoles et plus particulièrement les pergolas de vignes sont présentées au public. Outre ces derniers, des stands des habillements traditionnels des régions kabyles, la poterie et aussi l'art culinaire sont implantés à l'intérieur de l'enceinte de la maison de la culture de la wilaya.

Des soirées poétiques ont été organisées à la salle de conférences Othmane-Bali. Des soirées animées par le poète Cheikh Ali Ferhat et ses poésies, «Cheddrit Rahali oua Amchit» et «Tahiet lichahid» «Salut au chahid», Faiza Melikchi qui a présenté «Yed El hassane» et «Enhabak», Youcef Sefroune et Hamza

Lakrouf. Ce dernier a été ovationné par le public lorsqu'il a présenté «zidini Achekna Illizi» et «El Djazair».

La soirée a été clôturée par la présentation d'une pièce théâtrale de Moussa Delleci par le groupe Circa d'issers et de chant de divers genres chaabi, kabyle, moderne et folklorique avec le groupe de Bordj-Menaïel.

Ainsi, les Touaregs du Tassili ont découvert Boumerdès et apprécié les richesses du vieux Rocher noir. Pour les organisateurs ce fut une réussite dans la mesure où un nombre appréciable de visiteurs a été enregistré.

A.Kichni

## Journées nationales de la musique universelle à Batna

### Des chefs-d'œuvre de Bach et de Mozart pour l'ouverture

Des morceaux classiques puisés du répertoire de Johann Sebastian Bach et de Wolfgang Amadeus Mozart, exécutés par les musiciens de l'association de l'Orchestre philharmonique des Aurès, ont marqué, samedi soir à Batna, l'ouverture des 2<sup>es</sup> journées nationales de la musique universelle.

Un public très nombreux s'est déplacé au théâtre régional de Batna pour assister à l'ouverture de cette manifestation culturelle,

marquée également par la présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Martyn Roper, et du représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby, en visite de travail en Algérie jusqu'au 19 mars prochain.

La prestation de l'orchestre philharmonique des Aurès était entrecoupée, à la grande joie du public batnéen, de poésies populaires dédiées au patrimoine algérien déclamées par Mohamed Ounici.

Le jeune étudiant du conservatoire de musique de Batna, Antar Kalouche a constitué l'autre attraction de cette soirée d'ouverture grâce à son interprétation très appréciée, au piano, d'une sonate de Frédéric Chopin.

Cet événement culturel réunira jusqu'à mercredi les instituts régionaux de formation musicale du pays, ainsi que l'Institut national supérieur de musique d'Alger.

L.B.

## Journées cinématographiques de Sétif

### Conjuguer les efforts pour relancer le cinéma algérien

Plusieurs artistes et cinéastes ont appelé, samedi à l'ouverture des 1<sup>res</sup> journées cinématographiques de Sétif (JCS), à la «conjugaison des efforts pour la relance du cinéma algérien». Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, le directeur de wilaya de la culture, Idriss Boudiba, a estimé que le développement de l'industrie du cinéma «requiert la contribution de tous les intervenants, scénaristes, metteurs en scène, sociétés de production, diffuseurs de films et cinéphiles».

Evoquant «la complexité» de la production cinématographique et «l'évolution effré-

née que connaît le secteur du fait de l'introduction des technologies numériques», M. Boudiba a plaidé pour la mise en œuvre de «plans réalisables fondés sur un état des lieux sans complaisance du 7<sup>e</sup> art dans notre pays» pour relancer le cinéma en Algérie.

Au cours de la cérémonie d'ouverture de ces 1<sup>res</sup> JCS, la veuve du regretté réalisateur Abderrahmane Bouguermouh, auteur du célèbre «Kahla ou Beïdha» a été honorée, en même temps que plusieurs acteurs de ce film, dont Ahmed Benaïssa et Nadia Djerar.

Des hommages ont été également rendus aux invités d'honneur de cet rendez-

vous cinématographique, à l'image du commissaire du festival international du film amazigh, El Hachemi Assad, à l'animateur radio de l'émission consacrée au cinéma Djamel Hazourli, à la doyenne de la Cinémathèque algérienne Khadra Boudehane et au cinéaste amateur Ahmed Zir dont la réputation a franchi les frontières de l'Algérie.

Un documentaire sur la vie et l'œuvre de Bouguermouh a été projeté à cette occasion pour mettre en lumière le talent du réalisateur et sa participation active à l'émergence de l'art cinématographique.

F.H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Du 05 au 30 mars : Exposition d'art plastique en hommage à Aïcha Haddad

Galerie d'Art Lina  
Jusqu'au 20 mars : Exposition «peintures féminines».

Manège El Hamri (Oran)  
Jusqu'au 20 mars : Cirque Amar

Centre culturel de Oued Koriche  
Jeudi 20 mars : Soirée chaâbi avec Sergoua Mohamed, Mazira Kamel et Lagab Mohamed.

Galerie des ateliers Bouffée d'Art (Ben-Aknoun, Alger)  
Jusqu'au 31 mars : Exposition collective de peinture par les artistes Souhila Belbahar, Hassina Zahaf, Mimi El Mokhfi, Djahida Haouadef, Safia Zoulid.

## Coup-franc direct



### Vaincre ou mourir !

Par Anouar M.

Il semblerait que des écervelés prennent pour argent comptant certains dictons populaires. C'est le cas du proverbe : «Vaincre ou mourir» que certains voudraient sans doute appliquer à Ain M'lila lors du match CRBAF-CSC, où de graves incidents ont été enregistrés. Ainsi, on pense que le fait de recevoir dans un match nous donne l'autorisation d'utiliser tous les moyens et même intimider l'adversaire pour tenter de prendre les trois points de force. Le championnat professionnel en Algérie ne fait que déra- per depuis quelque temps et il faudrait mettre le holà sur certaines pratiques qui ne cessent de nuire au football comme cette mentalité de vouloir coûte que coûte l'emporter même si l'adversaire montre une meilleure organisation sur le terrain et une plus grande volonté que l'équipe locale. Les supporters qui exercent une forte pression sur leurs joueurs contribuent à rendre le match plus électrique et certains pensent que cela est une fatalité d'être relégué en L2 et c'est pour cette raison qu'ils se donnent à fond pour éviter le purgatoire mais de là à commettre l'irréparable et aggraver des joueurs adverses est un pas qu'il ne faut pas franchir. Les structures gérant le football national devraient s'interposer pour mettre un terme à ce genre de pratiques.

A. M.

Crystal Palace

## Adlène Guedioura reprend la compétition

L'international algérien de Crystal Palace, Adlène Guedioura, dont le dernier match avec son équipe remonte au 25 janvier dernier, a renoué avec la compétition samedi à l'occasion du match contre Sunderland (0-0) comptant pour la 30<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de première division.

Le milieu de terrain algérien a été incorporé par l'entraîneur Tony Pulis à la 73<sup>e</sup> minute à la place de Thomas Ince. En manque de temps de jeu depuis son arrivée à Crystal Palace lors du mercato d'été en provenance de Nottingham Forest, Adlène Guedioura n'a pas réussi à s'imposer dans le onze du club londonien. Il avait même été annoncé par la presse sportive sur le départ pour un retour à son ancienne équipe jusqu'à la



fin de la saison. La dernière apparition de Guedioura cette saison remonte au 25 janvier, lors de la rencontre contre Wigan où il avait été titularisé. Avec ce nul en déplacement, Crystal Palace reste scotché à la 16<sup>e</sup> place, avec trois points d'avance sur le premier reléguable Sunderland.

Athlétisme

## La fédération va instituer une distinction du mérite

La Fédération algérienne d'athlétisme a approuvé l'idée de mettre en place «un comité de solidarité» pour venir en aide aux membres de la famille de l'athlétisme dans le besoin, samedi à Alger lors de son AGO. Ce comité sera composé d'anciens présidents de la FAA, qui seront épaulés par d'autres compétences, a indiqué l'actuel président de l'instance fédérale, Ammar Bouras, à la salle de conférences du stade du 5-Juillet. En outre, la fédération a voté, sur proposition de son président, «l'instauration d'une distinction de l'ordre de la FAA» qui sera décernée à d'anciens champions de la discipline. Pendant son intervention, M. Bouras a reconnu que la FAA «n'avait pas réussi à réaliser l'ensemble des objectifs fixés pendant la saison écoulée», sans manquer cependant l'occasion d'attirer l'attention sur les «belles» choses accomplies en parallèle, notamment l'organi-

sation du meeting international à Alger, le challenge de cross-country et le circuit national sur route, qui est actuellement à sa première étape. Il est revenu également sur le championnat du monde d'athlétisme en Russie, pendant lequel la participation algérienne «n'a pas été très reluisante», faisant savoir, par ailleurs, que la FAA comptait renforcer, prochainement, la DTN par de «nouvelles compétences», ce qui devrait «contribuer à l'amélioration des résultats lors des échéances à venir». La FAA a plaidé également pour la recherche de nouvelles sources de financement, pour ne pas dépendre essentiellement des subventions de l'Etat. Au cours de l'AGO, les bilans moral et financier pour l'année 2013 ont été approuvés à main levée et à l'unanimité des 81 membres présents (sur un total de 106 membres) qui n'ont formulé aucune réserve contre les documents qui leur ont été soumis.

Equipe algérienne de handball

## Bouamra : «Zeguili poursuivra son travail»

Le président de la FAHB, Said Bouamra, a indiqué samedi que l'entraîneur de l'équipe nationale, Réda Zeguili, continuera sa mission «le plus normalement du monde», à quelques mois du Mondial 2015 au Qatar. «Zeguili a pris en main l'équipe nationale dans un contexte particulier. Il a réussi, en compagnie de son staff, à mener la sélection à remporter le titre continental en Algérie, et je pense que c'est tout à fait logique qu'il continue à travailler, d'autant que l'échéance du Mondial 2015 approche», a déclaré à l'APS le premier responsable de la FAHB. Le Bureau fédéral de la FAHB s'est réuni samedi sous la présidence de Said Bouamra. Il s'agit de la première réunion, après la victoire finale de l'Algérie lors de la 21<sup>e</sup> CAN-2014, disputée en janvier dernier à domicile. «Nous avons abordé plusieurs sujets relatifs au championnat, et surtout au programme de préparation de l'équipe nationale pour le Mondial 2015 au Qatar. Au cours de cette réunion, le DTN Habib Kheraïfia a fait un exposé sur les préparatifs en prévision de ce rendez-vous important qui attend la sélection», a-t-il ajouté.

Ligue 1 (23<sup>e</sup> journée)

# L'USMA prend option, le CRB et le MCO se réveillent

L'USM Alger, difficile vainqueur du MC El Eulma (2-1), porte à huit points son avance sur son dauphin l'ES Setif, battue sur sa pelouse par la JS Kabylie (0-2), tandis qu'au bas du classement le CR Belouizdad et le MC Oran ont réalisé une bonne opération dans la course pour le maintien, lors de la 23<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de L1 professionnelle disputée samedi.

Par Anouar M.

L'USMA a souffert le martyre pour empêcher les trois points de la victoire contre une coriace équipe du MCEI Eulma au stade Omar-Hamadi dans un match à rebondissements. Surpris par un but de Bentayeb à un quart d'heure de la fin, les Usmistes ont renversé la vapeur dans les dernières minutes de la partie en égalisant tout d'abord par le défenseur Mefath dont c'est le 3<sup>e</sup> but de la saison, avant que le remplaçant Seguer ne donne l'avantage à son équipe à 6 minutes de la fin. A la faveur de cette victoire, la 15<sup>e</sup> de la saison, l'USM Alger a pris une sérieuse option sur le titre de champion d'Algérie. Le dauphin l'ES Setif s'est inclinée pour la seconde fois de la saison sur sa pelouse face à la JSK (0-2) et laisse filet les Usmistes en tête du classement avec huit points d'avance à sept journées de la fin. Un but du goleador camerounais Ebossé à la 9<sup>e</sup> minute et un second du jeune Rayeh à un quart d'heure de la fin ont permis à la JSK de remonter à la 3<sup>e</sup> place au classement aux dépens du MC Alger, tenu en échec par le RC Arbaa (0-0).

L'ASO Chlef a renoué pour sa part avec la victoire après trois défaites de rang, en battant difficilement le CA Bordj Bou Arreridj (1-0) grâce à une réalisation de Boussaid à la demi-heure de jeu. Dans le bas du classement, le CR Belouizdad et le MC Oran, vainqueurs respectivement du MO Béjaïa (1-0) et de la JS Saoura (4-1), sont les grands bénéficiaires de cette journée. Les deux équipes partagent la 12<sup>e</sup> place avec 24 points, soit quatre longueurs d'avance sur le premier reléguable le CRB Ain Fekroun, défait à domicile par le CS Constantine (0-2).

Le match à six points entre les deux mal classés, le CRB et le MOB, a été intense et a fini par sourire aux Belouizdadis grâce à un but libérateur de l'Egyptien Ahmed Fethi à la 69<sup>e</sup> minute. Une précieuse victoire des hommes de Hocine Yahy, lesquels reviennent désormais à trois longueurs de leur adversaire du jour. Le coach du CRB n'a pas caché sa satisfaction après ce succès à l'arrachée contre le MOB. «C'est une victoire très importante dans notre lutte pour le maintien, d'autant plus que le CRB Ain Fekroun s'est incliné sur sa



Les Rouge et Noir se rapprochent du titre

pelouse. Rien n'est encore joué, la bataille pour le maintien sera longue et rude», a-t-il déclaré à l'issue de la partie. De son côté, le MC Oran a enregistré sa première victoire en 2014 en dominant largement la JS Saoura (4-1). Deux doublés de Dougoulou et Fekkih ont offert les trois points de la victoire aux protégés de Belatoui, lesquels se donnent un peu d'air. En revanche, le CRB Ain Fekroun (14<sup>e</sup>) est le grand perdant de cette journée après sa défaite sur sa pelouse devant le CS Constantine dans un match émaillé d'incidents et qui s'est arrêté de longues minutes après l'invasion du terrain par des supporters suivi d'une agression sur l'un des arbitres assistants. Des buts de Hadiouche (4<sup>e</sup>) et Boulemdais (55) ont enfoncé un peu plus le CRB Ain Fekroun dans le bas du classement, en attendant le match de la lanterne rouge la JSM Béjaïa contre l'USM El Harrach reporté au mardi 18 mars en raison du mauvais temps.

A. M.

### Résultats et classement :

RCA- MCA 0-0  
CRBAF- CSC 0-2  
MCO-JSS 4-1  
CRB-MOB 1-0  
ESS-JSK 0-2  
USMA-MCEE 2-1  
ASO-CABBA 1-0  
\* JSMB- USMH reporté au 18 mars en raison du mauvais temps.

	Pts	J
1. USM Alger	51	23
2. ES Sétif	43	23
3. JS Kabylie	40	23
4-MC Alger	38	23
5-. MC El-Eulma	35	23
—CS Constantine	35	23
7. RC Arbaâ	34	23
. ASO Chlef	34	23
8. JS Saoura	32	23
— USM El-Harrach	31	22
11. MO Béjaïa	27	23
12. MC Oran	24	23
— CRB	24	23
14. CRBAF	20	23
15. CABB Arreridj	17	23
16. JSM Béjaïa	16	22

## JSMB-USMH joué le mardi 18 mars

Le match JSM Béjaïa - USM El Harrach de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de L1, reporté samedi en raison d'intempéries, se déroulera le 18 mars à 15h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre, initialement prévue ce samedi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, a été reportée en raison de «l'inondation» de la pelouse et de la piste d'athlétisme et du danger que cela représente pour les joueurs, suite aux fortes précipitations. La JSM Béjaïa occupe la 16<sup>e</sup> et dernière place au classement et lutte pour le maintien, tandis que l'USM El Harrach partage la 9<sup>e</sup> place avec l'ASO Chlef avec 31 pts. D'autre part, la rencontre CA Batna - WA Tlemcen de la 23<sup>e</sup> journée de L 2, reportée vendredi également pour mauvaises conditions atmosphériques, se déroulera le mardi 18 mars à 15h00 au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Batna. Le CA Batna occupe la 15<sup>e</sup> et avant-dernière place au classement de la L2 et lutte pour son maintien, tandis que le WA Tlemcen occupe la 5<sup>e</sup> place avec 35 points, à cinq points de la première place, occupée par le trio USM Bel-Abbès, ASM Oran et USM Blida.

Qatar

## Belmadi probable sélectionneur

L'entraîneur algérien, Djamel Belmadi, actuellement sélectionneur de l'équipe réserve du Qatar de football, est pressenti pour être promu en sélection première, rapporte samedi la presse locale. La Fédération qatarie de football devrait annoncer, dans les prochains jours, la nomination de l'ancien joueur de l'O. Marseille et d'autres clubs européens, à la tête de la sélection première de son pays, ajoute la même



source. Belmadi (37 ans), a entamé sa carrière d'entraîneur il y a

quelques années seulement. Il a réussi à remporter le titre de champion du Qatar avec Lekhwiya pour deux saisons de suite. Cette réussite lui a valu d'être nommé sélectionneur de l'équipe réserve du Qatar avec laquelle il a remporté le titre de champion d'Asie de l'Ouest lors de l'épreuve tenue à Doha fin 2013. Belmadi compte 20 sélections en équipe d'Algérie entre 2000 et 2004, inscrivant 5 buts.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## La question du jour Maldonne

Par Mohamed Habili

Trois ans exactement se sont écoulés depuis les premières manifestations survenues à Dar'a qui ont marqué le début de la crise syrienne. Celle-ci n'a fait ensuite que s'empirer, devenant rapidement un conflit armé d'une rare violence, et dont à ce jour il n'est guère possible de voir la fin. Elle s'est traduite par des dizaines de milliers de morts, par des destructions à grande échelle, et par des millions de réfugiés tant à l'intérieur de la Syrie que dans les pays voisins, et même au-delà. La crise humanitaire qui en a résulté est l'une des plus graves de ces dernières décennies. Elle constitue sans le moindre doute la plus grande tragédie humaine depuis longtemps. C'est d'ailleurs là le seul point sur lequel tout le monde s'accorde. Il aura fallu trois années d'une guerre à outrance pour que l'on commence à s'émouvoir sur les malheurs du peuple syrien. Une campagne de sensibilisation sous le slogan AVEC LA SYRIE se mène actuellement dans nombre de villes à travers le monde, dans le but déclaré de susciter une vague d'indignation et une mobilisation assez puissantes pour obliger les dirigeants de la planète à tout entreprendre pour arrêter le massacre. Il n'est pas évident qu'elle soit couronnée de succès. Ne serait-ce que parce que le hasard (à moins bien sûr qu'il ne soit pour rien, qu'il y ait donc une corrélation sous-jacente, anguille sous roche) a voulu qu'au même moment s'enclenche une deuxième crise, requérant quant à elle une attention plus grande de la part des grandes puissances : la crise ukrainienne. Tant que celle-ci n'a pas été enfermée, à défaut d'être résolue, dans de strictes limites, géographiques, politiques et autres, il ne faut pas s'attendre à ce que les Etats-Unis et la Russie, qui n'ont aucune envie de se faire la guerre, mais qui se savent en situation d'y être entraînés malgré eux, se concentrent de nouveau sur le dossier syrien. Lakhdar Brahimi n'a pas l'intention de chômer pour

autant, qui se prépare à un voyage en Iran, en vue de s'assurer du concours de l'allié principal du régime syrien dans la région. Son objectif est naturellement de préparer le terrain à la tenue d'un troisième round des négociations dans le cadre de Genève 2. Comme s'il y avait moyen d'élaborer une solution politique sans devoir changer les bases elles-mêmes de la négociation, qui sont les véritables causes de l'impasse actuelle. Il est évident qu'on ne pourra avancer dans cette affaire que si on admet que ce n'est pas Genève 2 qui a échoué, mais que c'est Genève 1 qui est dépassé. Pour la raison que les conditions dans lesquelles ce dernier s'est tenu sont pour le moins différentes de celles qui prévalent aujourd'hui. Le seul fait qu'une partie au conflit n'y avait pas participé, à savoir le gouvernement syrien, aurait dû suffire à le disqualifier en tant que référence. Genève 2 était supposé n'avoir d'autre finalité que la création des conditions d'application de Genève 1. Un accord intervenu en l'absence d'un des belligérants, et donc contre lui, n'est sans doute pas le cadre le plus approprié pour une négociation impliquant deux parties. Genève 1 ne pouvait que faire capoter Genève 2. Cette conclusion serait évidemment erronée si dans l'intervalle des deux rencontres l'opposition syrienne avait au plan militaire sinon entièrement défaits le régime syrien, du moins poursuivi plus loin son avantage. Or c'est le contraire qui s'est produit. Du milieu de 2012 à aujourd'hui, le cours de la guerre a eu le temps de se renverser. C'est maintenant l'armée syrienne qui dans l'ensemble regagne du terrain et les groupes de l'opposition qui battent en retraite. Mieux encore, la division dans les rangs de cette dernière s'est beaucoup accentuée entre-temps. Pas seulement d'ailleurs entre l'Armée libre et les groupes jihadistes, mais au sein même de la première. L'offensive a changé de camp – de l'aveu même des Américains.

M. H.

## GÉRER LA PAIX SOCIALE EN ALGÉRIE



Djalou@hotmail.com

Emporté par Oued El-Kseur

## Le corps de Karim Bélaïdi retrouvé

■ Le corps de Karim Belaïdi (42 ans), qui a été emporté par les crues de Oued El-Kseur (Berchiche) vendredi matin, a été retrouvé hier peu après 11h par des citoyens qui se sont mobilisés aux côtés de la Protection civile et des services de sécurité durant deux jours.

Par Hocine Cherfa

La victime a été retrouvée dans l'oued, au lieu-dit Lakder, dans la ferme ex-Messaoudi, selon M. Laïb secrétaire général de l'APC d'El-Kseur. Le corps de la victime a été traîné par les eaux plusieurs centaines de mètres avant qu'il n'atteigne l'oued Soummam, soit 1 500 mètres environ. La dépouille a été évacuée vers l'hôpital d'Amizour pour une autopsie et une enquête a été ouverte par les services concernés. A noter qu'au niveau de la commune de Oued Ghir, une

réunion a été convoquée hier après-midi pour chercher une solution à une douzaine de familles résidant à la ferme Messaoudi dont les maisons sont régulièrement inondées par l'oued Soummam suite aux fortes précipitations hivernales, alors qu'à Ighil Ouazoug dans la ville de Béjaïa, les élèves du CEM du quartier n'ont pas eu cours à cause de l'inondation de la cour et des classes de l'établissement par les eaux pluviales. A Ihddane Oufella et Ouada, les habitants ont déploré la dégradation des routes, à partir notamment de la cité des 600

logements. Hier, tout le réseau routier de la wilaya était totalement ouvert au trafic automobile après les glissements de terrain et éboulements qui ont eu lieu au niveau des RN 09, 12 et 75. La voie supérieure du sens unique de la RN 12, submergée par les eaux de l'oued Soummam avant-hier, a été ouverte à la circulation hier matin. A Kherrata, la voie a été également rétablie au niveau des villages Aït Merai et Boussaâda, entre autres, après les éboulements de terrains et de pierres qui se sont produits avant-hier matin.

H. C.

Constantine

## Disparition d'un enfant emporté par les eaux d'un oued en crue

UN ADOLESCENT emporté par les eaux de l'oued Boumerzoug (Constantine), devenues impétueuses à la suite des fortes pluies qui se sont abattues sur la région, n'a plus donné signe de vie depuis samedi après-midi, selon la Protection civile. Originaire de la localité d'Ibn Badis, Chihabeddine Bouchhem

(14 ans) aurait perdu l'équilibre avant de tomber dans ce cours d'eau à proximité de la cité El Guemmas. Des recherches ont été déclenchées aussitôt après cette chute par la population, rejointe immédiatement après par les éléments de la Protection civile, selon la même source qui a souligné que les recherches,

menées de manière intensive, ont duré jusqu'à la tombée de la nuit, mais sans résultat. Soixante éléments de la Protection civile, dont 3 lieutenants, 1 sous-lieutenant et une équipe de cinq plongeurs, appuyés par une girafe d'éclairage, ont été mobilisés dans le cadre de l'opération de recherches, a précisé Abderrahmane Lagraa, chef du service de la protection préventive à la direction de la Protection civile. Le plan d'urgence déclenché par les services de ce corps constitué se poursuit pour suivre la situation et tenter de retrouver cet enfant, selon la même source qui a fait savoir que les recherches ont été menées tout au long de cet oued qui traverse plusieurs communes de la wilaya, à l'instar d'Ibn Ziad, Hamma-Bouziane et Didouche-Mourad.

H.M.

Samir G.

Tizi Ouzou

## Des maisons menacées par un glissement de terrain

UN GLISSEMENT de terrain provoqué par les dernières chutes de pluies enregistrées dans la région menaçait près d'une dizaine de maisons au village Tadart, dans la commune d'Azazag (35 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou).

Les habitations n'ont pas été encore évacuées de leurs occupants jusqu'à hier dans l'après-midi, mais la menace persiste. La surface touchée par cet affaissement est estimée à plus de 2 000 m<sup>2</sup>.

Hamid M.

## Un jeune homme retrouvé mort

LE CORPS sans vie d'un homme répondant aux initiales A. Chabane (35ans) a été retrouvé dans la soirée de samedi vers 22h30 dans une vieille maison située non loin du domicile familial, au village Ait Kacem dans la commune d'Assi Youssef (40 km au sud de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La victime, employé à l'ENIEM de Oued Aissi, portait des traces de violences au niveau du cou. Sa dépouille a été acheminée à la morgue de l'hôpital de Boghni et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes du décès.